

COVÉA MOYEN TERME

Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV)

SOMMAIRE

Caractéristiques de l'OPC	3
Présentation de l'OPC	5
Changements intervenus et à venir	11
Rapport de gestion du Conseil d'Administration	12
Environnement économique	12
Marchés financiers	14
Politique de gestion et perspectives	15
Performances et informations sur l'OPC	16
Informations réglementaires	18
Frais et fiscalité	22
Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes	23
Rapport Général du Commissaire aux Comptes	26
Résolutions de l'Assemblée Générale	31
Liste des mandats et fonctions exercés par les administrateurs	38
Comptes de l'exercice	39
Bilan Actif	39
Bilan Passif	40
Compte de résultat	41
Annexe aux comptes annuels	43
Informations générales	43
Evolution des capitaux propres et passifs de financement	49
Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés	51
Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat	56
Inventaire des actifs et passifs	62
Annexes	90
Information SFDR	90

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DE L'OPC

Société de gestion	COVÉA FINANCE SAS 8-12 rue Boissy d'Anglas - 75008 Paris Agrément de l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 97 007
Dépositaire	CACEIS BANK 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge (Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX)
Conservateur	CACEIS BANK 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge (Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX)
Etablissements en charge de la centralisation des ordres de souscription / rachat, par délégation de la société de gestion :	CACEIS BANK 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge (Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX)
Etablissement en charge de la tenue des registres des parts ou actions (passif de l'OPC)	CACEIS BANK 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge (Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX)
Commissaires aux comptes	KPMG AUDIT Tour Eqho - 2 avenue Gambetta - CS 60055 92066 - Paris la Défense
Commercialisateurs	COVÉA FINANCE SAS (Entité du groupe COVÉA) 8-12 rue Boissy d'Anglas - 75008 Paris
Délégation de la gestion administrative et comptable	CACEIS FUND ADMINISTRATION 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge (Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX) La délégation de gestion administrative et comptable porte notamment sur la tenue de comptabilité et la valorisation des OPC ainsi que sur la production des états réglementaires (conception des arrêtés périodiques, rapports annuels).
Conseillers	Néant
Conseil d'Administration	Les informations concernant la composition du Conseil d'Administration ainsi que les activités exercées par les membres de l'organe de direction, lorsqu'elles sont significatives par rapport à celles exercées dans la Sicav, figurent dans le rapport annuel mis à jour une fois par an. Ces informations sont produites sous la responsabilité de chacun des membres cités.

INFORMATIONS CONCERNANT LES PLACEMENTS ET LA GESTION

Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur le site web de la société : www.covea-finance.fr

- La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr. Elle est publiée dans la presse financière.
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris / courriel : communication@covea-finance.fr.
- Date d'agrément par la COB : 17 février 1998.
- Date de création de la SICAV : 17 février 1998.

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à la comparer à d'autres produits.

Produit

COVÉA MOYEN TERME (C)

FR0000931446

Société de gestion : Covéa Finance

www.covea-finance.fr

Appelez le 01 40 06 51 50 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Covéa Finance en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Covéa Finance est agréée en France sous le numéro 97-007 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 19/08/2024

En quoi consiste ce produit

Type : Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) gérée par Covéa Finance, société de gestion

Durée : OPCVM créé le 17/02/1998 pour une durée de 99 ans

Objectifs : L'objectif de gestion est de chercher à réaliser, sur un horizon d'investissement de 2 ans minimum, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice FTSE MTS 1-3 ans (calculé coupons nets réinvestis). La construction du portefeuille est discrétionnaire. Elle est fonction de la maturité et de la durée moyenne des instruments financiers, de l'allocation géographique, du niveau de l'exposition à l'inflation, du risque de taux et de la gestion du niveau de sensibilité globale. Dans cette démarche, il cherche à réduire le risque de crédit par une dispersion des risques en relation avec le choix des émetteurs et la durée de vie des titres.

Actions et/ou valeurs assimilées : jusqu'à 10% de l'actif net en actions et/ou valeurs assimilées de sociétés ayant leur siège social dans un pays membre de l'OCDE.

Titres de créances et instruments du marché monétaire : jusqu'à 110% maximum de l'actif net en titres de créances et instruments du marché monétaire (titres de créances négociables et assimilées de droit français et étranger à taux fixe ou variable, indexées sur l'inflation ; obligations à taux fixe, à taux variable ; obligations à bon de souscription ; obligations indexées à l'inflation, à un taux de référence variable ; titres hypothécaires ; titres négociables à moyen terme, EMTN à rémunération simple et sans option ; MBS (Mortgage Backed Securities) ; ABS (Asset Backed Securities)). L'OPCVM peut détenir des obligations convertibles à hauteur maximale de 10% de l'actif net. Le recours aux MBS et ABS est limité à 10% de l'actif net. Ces instruments pourront répondre à une contrainte de notation minimale à l'acquisition de BBB- (agences Standard&Poor's, Fitch ou notation équivalente chez Moodys ou toute notation jugée équivalente par la société de gestion). Des achats peuvent porter sur des obligations de catégorie "spéculative" de notation inférieure à BBB- ou sur des titres non notés sélectionnés par la société de gestion après étude de l'émetteur concerné et avis favorable du comité crédit. Ces investissements sont limités à 20% de l'actif net.

Instruments financiers à terme et/ou conditionnels : jusqu'à 100% de l'actif net (futures, options, swaps, change à terme) négociés sur les marchés réglementés ou de gré à gré, français ou étrangers autorisés par la réglementation en vigueur, dans un but de couverture, d'exposition et/ou d'arbitrage aux risques de crédit, de taux et de change.

Investisseurs visés : Ce fonds s'adresse à tout investisseur souhaitant s'exposer, sur un horizon de placement minimal de 2 ans, au marché des obligations publiques ou privées. Il n'y a pas de niveau de connaissance ou expérience minimal requis pour devenir investisseur. Les investisseurs doivent connaître et accepter le risque de crédit lié à la dégradation de l'émetteur et au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements. Ce fonds ne s'adresse pas aux investisseurs souhaitant une garantie en capital.

Modalités de rachat : Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts à tout moment. Les ordres de rachat sont centralisés auprès de CACEIS Bank chaque jour ouvré avant 13h (J). Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée en J+1 à partir des cours de clôture de J et datée de J.

Dépositaire : CACEIS Bank, 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge (Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX)

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris / courriel : communication@covea-finance.fr. La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr. Ces mêmes informations concernant d'autres parts de cet OPC peuvent être obtenues dans les mêmes conditions.

Quels sont les risques et qu'est ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 2 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité du fonds à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Risques matériellement pertinents non pris en compte dans l'indicateur synthétique de risque :

Risque de contrepartie : Il correspond au risque de pertes encourues en raison de la défaillance d'un intervenant de marché ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles et à honorer ses engagements. Cette défaillance peut faire baisser la valeur liquidative du fonds. Ce risque découle des opérations de gré à gré conclues avec les contreparties.

Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés : L'utilisation d'instruments dérivés peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché du portefeuille.

Scénarios de performance

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 2 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 EUR. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période d'investissement recommandée : 2 ans Exemple d'investissement : 10 000 € Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 2 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 030 €	9 320 €
	Rendement annuel moyen	-9,72 %	-3,49 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 550 €	9 480 €
	Rendement annuel moyen	-4,53 %	-2,64 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 880 €	9 850 €
	Rendement annuel moyen	-1,17 %	-0,77 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 260 €	10 090 €
	Rendement annuel moyen	2,55 %	0,43 %

Ce scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre : 12/2020 et 12/2022.

Ce scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre : 11/2017 et 11/2019.

Ce scénario favorable s'est produit pour un investissement entre : 06/2014 et 06/2016.

Que se passe-t-il si l'initiateur n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

L'OPC est constitué comme une entité distincte de Covéa Finance. En cas de défaillance de Covéa Finance, les actifs de l'OPC conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière de l'OPC est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux de l'OPC. L'investissement dans un OPC n'est pas garanti ni couvert par un système national de compensation.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (Montants exprimés en €)

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement. Les montants indiqués ici prennent en considération deux scénarios différents (achat anticipé et période de détention recommandée). Nous avons supposé: (i)

10 000 EUR sont investis ; (ii) qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 2 ans
Coût total	149 €	197 €
Incidence des coûts annuels*	1,49 %	0,99 %

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,22 % avant déduction des coûts et de -0,77 % après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	1,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez ; il se pourrait que vous payiez moins. Ceci peut inclure les coûts de distribution de votre produit.	Jusqu'à 100 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,47 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	47 €
Coûts de transaction	0,02 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	2 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 2 ans. Il est possible de demander le rachat à tout moment, sans frais.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de réclamation d'un client particulier, celui-ci doit s'adresser directement à son banquier ou à son assureur-vie lui ayant conseillé le produit. Toute réclamation de clients professionnels peut être transmise à Covéa Finance à : **Fonction de gestion des plaintes – Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas 75008 PARIS** ou sur le site internet de Covéa Finance à l'adresse <https://particulier.covea-finance.fr/traitement-des-reclamations>.

Autres informations pertinentes ?

Dans le cas où la réponse apportée au client ne le satisferait pas, le client a la possibilité de faire appel au service de médiation de l'AMF à l'adresse : **Médiateur de l'AMF - Autorité des marchés financiers, 17 place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02**. Un formulaire électronique de demande de médiation est disponible en ligne sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org).

Lieu et modalités d'obtention d'information sur le PRIIPS : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas - 75008 Paris ; courriel : communication@covea-finance.fr

La valeur liquidative et les informations relatives aux performances passées de l'OPC sont disponibles auprès de Covéa Finance sur simple demande. N'étant pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances à venir. La valorisation de votre épargne peut ainsi fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées dividendes nets réinvestis. L'historique de données disponible ne peut excéder les 10 ans glissants.

La contribution des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est prise en compte dans les décisions d'investissement, en complément des éléments d'analyse financière, sans pour autant être systématiquement un facteur déterminant de cette prise de décision.

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à la comparer à d'autres produits.

Produit

COVÉA MOYEN TERME (I)

FR00140047Q8

Société de gestion : Covéa Finance

www.covea-finance.fr

Appelez le 01 40 06 51 50 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Covéa Finance en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Covéa Finance est agréée en France sous le numéro 97-007 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 19/08/2024

En quoi consiste ce produit

Type : Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) gérée par Covéa Finance, société de gestion

Durée : OPCVM créé le 17/02/1998 pour une durée de 99 ans

Objectifs : L'objectif de gestion est de chercher à réaliser, sur un horizon d'investissement de 2 ans minimum, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice FTSE MTS 1-3 ans (calculé coupons nets réinvestis). La construction du portefeuille est discrétionnaire. Elle est fonction de la maturité et de la durée moyenne des instruments financiers, de l'allocation géographique, du niveau de l'exposition à l'inflation, du risque de taux et de la gestion du niveau de sensibilité globale. Dans cette démarche, il cherche à réduire le risque de crédit par une dispersion des risques en relation avec le choix des émetteurs et la durée de vie des titres.

Actions et/ou valeurs assimilées : jusqu'à 10% de l'actif net en actions et/ou valeurs assimilées de sociétés ayant leur siège social dans un pays membre de l'OCDE.

Titres de créances et instruments du marché monétaire : jusqu'à 110% maximum de l'actif net en titres de créances et instruments du marché monétaire (titres de créances négociables et assimilées de droit français et étranger à taux fixe ou variable, indexées sur l'inflation ; obligations à taux fixe, à taux variable ; obligations à bon de souscription ; obligations indexées à l'inflation, à un taux de référence variable ; titres hypothécaires ; titres négociables à moyen terme, EMTN à rémunération simple et sans option ; MBS (Mortgage Backed Securities) ; ABS (Asset Backed Securities)). L'OPCVM peut détenir des obligations convertibles à hauteur maximale de 10% de l'actif net. Le recours aux MBS et ABS est limité à 10% de l'actif net. Ces instruments pourront répondre à une contrainte de notation minimale à l'acquisition de BBB- (agences Standard&Poor's, Fitch ou notation équivalente chez Moodys ou toute notation jugée équivalente par la société de gestion). Des achats peuvent porter sur des obligations de catégorie "spéculative" de notation inférieure à BBB- ou sur des titres non notés sélectionnés par la société de gestion après étude de l'émetteur concerné et avis favorable du comité crédit. Ces investissements sont limités à 20% de l'actif net.

Instruments financiers à terme et/ou conditionnels : jusqu'à 100% de l'actif net (futures, options, swaps, change à terme) négociés sur les marchés réglementés ou de gré à gré, français ou étrangers autorisés par la réglementation en vigueur, dans un but de couverture, d'exposition et/ou d'arbitrage aux risques de crédit, de taux et de change.

Investisseurs visés : Ce fonds s'adresse à tout investisseur souhaitant s'exposer, sur un horizon de placement minimal de 2 ans, au marché des obligations publiques ou privées. Il n'y a pas de niveau de connaissance ou expérience minimal requis pour devenir investisseur. Les investisseurs doivent connaître et accepter le risque de crédit lié à la dégradation de l'émetteur et au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements. Ce fonds ne s'adresse pas aux investisseurs souhaitant une garantie en capital.

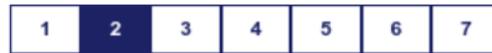
Modalités de rachat : Les investisseurs peuvent demander le rachat de leurs parts à tout moment. Les ordres de rachat sont centralisés auprès de CACEIS Bank chaque jour ouvré avant 13h (J). Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée en J+1 à partir des cours de clôture de J et datée de J.

Dépositaire : CACEIS Bank, 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge (Adresse postale : 12 place des Etats-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX)

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris / courriel : communication@covea-finance.fr. La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site www.covea-finance.fr. Ces mêmes informations concernant d'autres parts de cet OPC peuvent être obtenues dans les mêmes conditions.

Quels sont les risques et qu'est ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 2 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité du fonds à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Risques matériellement pertinents non pris en compte dans l'indicateur synthétique de risque :

Risque de contrepartie : Il correspond au risque de pertes encourues en raison de la défaillance d'un intervenant de marché ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles et à honorer ses engagements. Cette défaillance peut faire baisser la valeur liquidative du fonds. Ce risque découle des opérations de gré à gré conclues avec les contreparties.

Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés : L'utilisation d'instruments dérivés peut augmenter ou réduire la capacité d'amplification des mouvements de marché du portefeuille.

Scénarios de performance

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 2 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 EUR. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période d'investissement recommandée : 2 ans Exemple d'investissement : 10 000 € Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 2 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 120 €	9 410 €
	Rendement annuel moyen	-8,81 %	-2,99 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 660 €	9 600 €
	Rendement annuel moyen	-3,42 %	-2,04 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 980 €	9 950 €
	Rendement annuel moyen	-0,17 %	-0,27 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 390 €	10 310 €
	Rendement annuel moyen	3,89 %	1,53 %

Ce scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre : 12/2020 et 12/2022.

Ce scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre : 11/2017 et 11/2019.

Ce scénario favorable s'est produit pour un investissement entre : 07/2022 et 07/2024.

Que se passe-t-il si l'initiateur n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

L'OPC est constitué comme une entité distincte de Covéa Finance. En cas de défaillance de Covéa Finance, les actifs de l'OPC conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière de l'OPC est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux de l'OPC. L'investissement dans un OPC n'est pas garanti ni couvert par un système national de compensation.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (Montants exprimés en €)

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement. Les montants indiqués ici prennent en considération deux scénarios différents (achat anticipé et période de détention recommandée). Nous avons supposé: (i)

10 000 EUR sont investis ; (ii) qu'au cours de la première année, vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

Investissement : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 2 ans
Coût total	29 €	58 €
Incidence des coûts annuels*	0,29 %	0,29 %

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,02 % avant déduction des coûts et de -0,27 % après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	0,00 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez ; il se pourrait que vous payiez moins. Ceci peut inclure les coûts de distribution de votre produit.	Jusqu'à 0 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	0 €
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,27 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	27 €
Coûts de transaction	0,02 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	2 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 2 ans. Il est possible de demander le rachat à tout moment, sans frais.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de réclamation d'un client particulier, celui-ci doit s'adresser directement à son banquier ou à son assureur-vie lui ayant conseillé le produit. Toute réclamation de clients professionnels peut être transmise à Covéa Finance à : **Fonction de gestion des plaintes – Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas 75008 PARIS** ou sur le site internet de Covéa Finance à l'adresse <https://particulier.covea-finance.fr/traitement-des-reclamations>.

Autres informations pertinentes ?

Dans le cas où la réponse apportée au client ne le satisferait pas, le client a la possibilité de faire appel au service de médiation de l'AMF à l'adresse : **Médiateur de l'AMF - Autorité des marchés financiers, 17 place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02**. Un formulaire électronique de demande de médiation est disponible en ligne sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org).

Lieu et modalités d'obtention d'information sur le PRIIPS : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas - 75008 Paris ; courriel : communication@covea-finance.fr

La valeur liquidative et les informations relatives aux performances passées de l'OPC sont disponibles auprès de Covéa Finance sur simple demande. N'étant pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances à venir. La valorisation de votre épargne peut ainsi fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées dividendes nets réinvestis. L'historique de données disponible ne peut excéder les 10 ans glissants.

La contribution des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est prise en compte dans les décisions d'investissement, en complément des éléments d'analyse financière, sans pour autant être systématiquement un facteur déterminant de cette prise de décision.

INFORMATIONS CONCERNANT LES PLACEMENTS ET LA GESTION

CHANGEMENTS INTERVENUS

- Prise en charge des frais liés aux travaux menés par le Commissaire aux comptes, des frais liés à l'obtention d'une certification et/ou d'un label, ainsi que des frais d'agent fiscal par le fonds
- Ajout des modalités de partage des revenus issus du recours à des techniques de gestion efficace de portefeuille

CHANGEMENTS A INTERVENIR

- Prise en charge des frais valorisateur par le fonds
- Evolution du ratio d'exposition au risque de taux de 110% à 200%

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames et Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire afin de vous rendre compte de l'activité de votre société et de soumettre à votre approbation les comptes arrêtés au 31/12/2024.

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

L'inflation a poursuivi son reflux en 2024 dans les grandes économies développées. Dans l'Union européenne, le ralentissement des prix a essentiellement été le fruit de la baisse des prix des biens importés. Face à ce constat, les banques centrales ont amorcé un mouvement de baisse de leurs taux directeurs. Elles restent néanmoins prudentes face à un risque persistant de boucle prix-salaires, mais aussi aux coûts induits par la mise en œuvre de la transition énergétique. Les conflits en Ukraine et au Proche-Orient se sont poursuivis, ce dernier ayant même pris de l'ampleur. La polarisation du monde en est exacerbée. L'année a aussi été marquée par l'émergence d'une forte instabilité politique en Allemagne et, surtout, en France, ainsi que par l'élection de Donald Trump à la présidence des Etats-Unis. Sur le marché des changes, l'euro a chuté de 6,0% contre le dollar, à 1,0389 dollars pour un euro. Le prix du baril de pétrole Brent a baissé de 3,1%, pour terminer l'année à 74,64 dollars.

Aux Etats-Unis, la Réserve fédérale a amorcé tardivement un mouvement de détente de sa politique monétaire. Elle a réduit son objectif de taux d'intérêt des fed funds de 100 points de base, en trois étapes. Les banquiers centraux américains se veulent prudents pour la suite. En décembre, la médiane des prévisions individuelles des membres du comité de politique monétaire signalait ainsi 50 points de base de baisse de taux en 2025. L'inflation a cessé de baisser depuis la fin de l'été et elle s'est même un peu redressée, à 2,7% en novembre. L'inflation sous-jacente remonte aussi. Sur le marché du travail, les créations de postes ont encore été solides sur l'année. L'activité économique reste bien orientée, notamment soutenue par la consommation des ménages. Ces derniers bénéficient d'un marché du travail toujours porteur et d'un redressement de leur pouvoir d'achat. Donald Trump a remporté l'élection présidentielle et les Républicains sont majoritaires dans les deux chambres du Congrès. Baisse de la fiscalité, montée des droits de douane, réduction des dépenses et contrôle de l'immigration sont les priorités affichées par le Président élu et les principaux membres de son futur gouvernement. Des menaces concrètes ont déjà été proférées envers le Mexique et le Canada pour qu'ils renforcent le contrôle de leurs frontières.

Au Royaume-Uni, la Banque d'Angleterre a entamé une détente prudente de sa politique monétaire, dans un contexte de résistance de l'inflation. Si le fort recul des prix énergétiques a permis un net ralentissement de l'indice des prix à la consommation, l'inflation sous-jacente est restée plus élevée, soutenue notamment par l'impact de la dynamique des salaires sur les prix des services. Après le maintien d'une tendance favorable en début d'année, les indicateurs d'activité économique se sont dégradés. Après avoir remporté les élections législatives en juillet, les Travailleurs ont présenté en octobre un premier budget de soutien à l'activité. Celui-ci comprend d'importantes hausses des dépenses, financées par des augmentations d'impôts et un recours accru aux emprunts.

En zone euro, la Banque centrale européenne a également amorcé la détente de sa politique monétaire, avec une baisse de 100 points de base du taux d'intérêt de sa facilité de dépôt. Les banquiers centraux européens se montrent plus confiants dans l'atteinte prochaine de leur objectif d'inflation à moyen terme. Ils conservent toutefois une attitude prudente face à des risques de tensions persistantes sur la formation des salaires et, par conséquent sur les prix des services. En 2024, elle a mis en œuvre une réforme de son cadre opérationnel qui s'est essentiellement traduite dans un premier temps par la diminution de l'écart entre son taux de dépôt et celui des opérations principales de refinancement des banques. Elle a aussi cessé en fin d'année de réinvestir sur le marché obligataire le produit des titres de son portefeuille PEPP arrivés à échéance. Après avoir touché l'objectif de 2%, l'inflation remonte depuis la fin de l'été (2,2% en novembre). Sa résistance s'explique en partie par celle des prix des services, qui ne ralentissent pas suffisamment. Par ailleurs, l'activité économique s'est montrée peu dynamique tout au long de l'année, et l'incertitude s'est renforcée avec une instabilité politique accrue, notamment en France mais aussi en Allemagne.

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En Chine, la faiblesse de la demande domestique et les difficultés du secteur immobilier ont continué à peser sur l'activité économique en 2024. Parallèlement, les soutiens publics à l'industrie ont permis à la production de croître sensiblement, engendrant une forte pression baissière sur les prix. Dans ce contexte, les autorités ont annoncé que de nouvelles mesures vont intervenir en 2025, avec une priorité donnée à la demande domestique et plus particulièrement à la consommation des ménages. **Au Japon, le gouvernement a aussi annoncé des soutiens supplémentaires à l'activité économique, alors que la Banque du Japon s'est engagée dans un durcissement très progressif de sa politique monétaire.** Elle a renoncé en début d'année à sa politique de taux négatif et a remonté une nouvelle fois son taux directeur en juillet. Elle a aussi diminué ses achats de titres. L'inflation reste supérieure à son objectif, notamment nourrie par la dynamique des salaires et une activité économique plus dynamique. Mais la forte dépréciation du yen pèse sur les prix des importations. Enfin, **la Corée du Sud a également été frappée par l'instabilité politique. Le Parlement a destitué le président Yoon,** qui avait tenté d'instaurer la loi martiale, puis son Premier ministre, qui assurait l'intérim.

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MARCHÉS FINANCIERS

Marchés financiers En 2024, les banques centrales ont quasi réussi à venir à bout de l'inflation. Après quelques mois de stabilisation des taux directeurs, les principales banques centrales ont amorcé leur cycle de baisse de taux notamment pour soutenir la croissance des Etats. En Zone Euro, la BCE a réduit ses taux directeurs de 100 points de base (pbs) sur les six derniers mois de l'année, portant son taux de dépôt à 3,0% contre 4,0% en début d'année.

Sur les marchés obligataires, cela s'est traduit par la baisse des taux courts et une poursuite de l'inversion de la partie courte des courbes de taux. Par exemple, le taux de la France à 1 an est passé de 3,26% fin 2023 à 2,34% fin 2024. La maturité 3 ans était à peu près stable sur l'année. Enfin, nous avons constaté une hausse des taux moyens à longs dans un mouvement de pentification. Par exemple, le taux de la France à 5 ans est passé de 2,26% à 2,72% et le taux à 10 ans de 2,56% à 3,19%. La même tendance a été observée sur les autres pays de la Zone Euro avec des amplitudes différentes. Sur le crédit, les primes de risque se sont resserrées aussi bien pour la catégorie investissement que pour le haut rendement. Par exemple, la catégorie investissement en euro s'est contracté de 36 pbs à 102 pbs.

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

POLITIQUE DE GESTION

Nous avons continué de baser la stratégie du fonds sur nos convictions de long terme, en adéquation avec nos Perspectives Economiques et Financières.

Sur l'année, le fonds a globalement eu une sensibilité proche de celle du FTSE MTS 1-3, son indice de référence, en partie pilotée grâce à des positions acheteuses sur futures.

Ainsi à fin 2024, la sensibilité du portefeuille était de 2,06 soit un écart positif de 10 pbs par rapport à l'indice de référence contre une sensibilité de 1,75 et un écart nul en début d'année.

L'exposition du portefeuille à la dette privée était de 20% à fin décembre 2024 contre 12,5% fin décembre 2023. Nous avons augmenté le poids de la poche crédit en participant à certaines émissions primaires pour profiter des primes d'émissions (ex : Prysmian 11/28, RTE 10/28), nous avons fait des arbitrages en vendant des titres crédit ayant bien performés et nous avons acheté, sur opportunité, des titres de catégories haut rendement (ex : Getlink 10/25, Nexi 04/26) Au global, la notation moyenne du portefeuille (hors fonds, dérivés et liquidités) a été maintenue à BBB+.

Notre exposition à la dette publique était en légère baisse sur l'année, 72,4% à fin décembre 2024 contre 77,6% à fin décembre 2023. Sur opportunité, nous avons profité de mouvements de hausse de taux sur les pays périphériques pour nous positionner sur des points de courbes offrant du portage. La sous-sensibilité aux pays périphériques a été maintenue. Sur cette poche, nous avons fait des arbitrages et nous avons investis sur des titres de Quasi-Etats lorsqu'ils offraient des rendements supérieurs aux souverains (ex : Unédic 03/27).

Concernant les liquidités (OPC monétaires et cash) du portefeuille, nous avons maintenu une poche d'en moyenne 9,2% sur l'année. A fin décembre 2024, les liquidités étaient de 7,5%.

PERSPECTIVES

En 2025, en Europe comme aux Etats-Unis, nous devrions encore avoir un climat d'incertitudes notamment avec des risques politiques importants pouvant altérer la stabilité économique et financière. Les banques centrales devront tenter de naviguer au mieux dans ce contexte.

Comme en 2024, nous devrions encore connaître de la volatilité sur les taux d'intérêt au gré des doutes sur la croissance, les risques politiques et géopolitiques et les incertitudes sur le rythme et l'ampleur des politiques monétaires et des attentes du marché. Dans ce contexte, nous conserverons probablement une sensibilité proche de celle de l'indice de référence en attendant d'avoir une lecture plus claire du marché. Nous pourrions être amenés à augmenter la poche d'obligations d'émetteurs non-financiers et financiers en fonction des opportunités. Par ailleurs, nous gardons un niveau suffisant de liquidités et nous restons toujours attentifs à la qualité de crédit du portefeuille.

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PERFORMANCES ET INFORMATIONS SUR L'OPC

PERFORMANCES

En 2024, la performance de COVEA MOYEN TERME a été de 2,95 % pour la part C, de 3,15 % pour la part I.

La performance de son indice de référence, FTSE MTS (ex-EuroMTS) 1-3 ans 17h15 coupons nets réinvestis, a été de 3,17 %.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC. Le risque global de l'OPC est mesuré par la méthode de calcul de l'engagement.

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE

Pour l'exercice 2024, l'OPC a eu recours à des instruments financiers dérivés listés (futures).

En fin d'exercice, le fonds a une position acheteuse sur le contrat future Bobl et contrat future Schatz.

Les liquidités (7,5% de l'actif à la fin de l'exercice) ont été investies en OPCVM monétaires (à hauteur de 7,2% en fin d'année).

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS (Règlement SFTR)

L'OPC n'a pas eu recours aux opérations entrant dans le cadre du règlement SFTR.

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**PRINCIPAUX MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE AU COURS DE L'EXERCICE**

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
COVEA SECURITE G	21 940 672,90	28 510 238,30
OAT 2.75% 25/10/2027	12 180 357,71	
FRAN GOVE BON 0.25% 25-11-26	6 575 774,81	3 365 623,97
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 2.5% 24-09-27	9 019 812,92	
FRANCE 1.75% 25-11-24		7 928 127,43
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.0% 25-02-25		7 774 320,00
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.75% 01-09-24		7 076 382,70
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.45% 31-10-27	6 929 864,97	
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.0% 25-03-25		6 917 006,00
KREDITANSTALT FUER WIEDERAUFBAU KFW 0.0% 30-04-27	3 227 665,00	3 303 300,00

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

INFORMATIONS SUR LES POLITIQUES DE SÉLECTION DES INTERMÉDIAIRES D'EXECUTION ET LA POLITIQUE EXECUTION

Conformément à ses obligations professionnelles telles que définies par le Code Monétaire et Financier et le Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers dans le cadre de ses activités de Société de gestion de portefeuille, Covéa Finance publie et réexamine annuellement des politiques décrivant l'organisation et les critères retenus pour veiller à la protection des intérêts de ses clients lors de l'exécution d'un ordre issu de ses décisions de gestion.

Ces politiques de meilleure sélection des intermédiaires en exécution et de meilleure exécution (ci-après dénommées les « Politiques ») sont disponibles sur le site internet de Covéa Finance dans la rubrique « Nos rapports et politiques ».

Conformément à ces Politiques, les équipes de négociation de la Société de gestion sont tenues de réaliser leurs transactions sur les marchés financiers avec des intermédiaires figurant sur une liste autorisée définie par un comité de référencement.

Un comité de sélection et d'évaluation se réunit une fois par an pour évaluer la qualité d'exécution des intermédiaires sélectionnés selon plusieurs critères quantitatifs. Ce dernier comité se tient en présence des équipes de négociation en charge de la sélection et de l'évaluation des intermédiaires d'exécution mais également des responsables de gestion, du middle office, du juridique et du contrôle interne.

Des comités ad hoc mensuels peuvent également se réunir notamment en cas de changement notable dans la qualité de service d'un intermédiaire autorisé, d'une modification des conditions de marché ou d'une évolution propre à Covéa Finance.

Le respect de la liste des intermédiaires fait l'objet d'un contrôle par le RCCI.

Conformément aux dispositions du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers en vigueur, un compte rendu relatif aux frais d'intermédiation figure sur le site de Covéa Finance dans la rubrique « Nos rapports et politiques ».

EXERCICE DES DROITS DE VOTE

En application des dispositions de l'article L533-22 du Code Monétaire et Financier, les droits attachés à la qualité d'actionnaire des OPCVM et notamment les droits de vote ont été exercés librement dans l'intérêt des porteurs de parts conformément à la politique d'engagement actionnarial disponible sur le site de Covéa Finance dans la rubrique « Nos rapports et politiques ».

INFORMATIONS EN MATIERE EXTRA-FINANCIERE

Informations sur la prise en compte des risques de durabilité (Article 8)

En application de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte modifiée et codifiée aux articles L533-22-1 et D533-16-1 du Code monétaire et financier et de l'article 3 du Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement et du Conseil du 27.11.2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR ») et du Règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088) (Règlement « Taxonomie »), l'OPC est tenu de publier des informations en matière extra-financière.

S'agissant des informations sur la durabilité issues du Règlement européen « SFDR », cette réglementation européenne vise à améliorer et harmoniser la transparence des acteurs des marchés financiers sur la responsabilité sociale et environnementale.

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Transparence en matière de durabilité au niveau des produits financiers :

Afin de permettre aux investisseurs d'identifier plus facilement les produits financiers qui leurs correspondent en termes d'attentes sur les enjeux environnementaux et sociaux, la réglementation Durabilité (« SFDR ») demande à chaque entité de placer chacun de ses produits dans l'une des trois catégories suivantes:

- article 9 : produits qui ont pour objectif l'investissement durable,
- article 8 : produits qui répondent aux enjeux environnementaux et/ou sociaux,
- article 6 : les autres produits qui ne font pas de la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales leur objectif principal et dont l'objectif de gestion ne porte pas sur un investissement durable.

Les informations relatives au principe de double matérialité lié 1) aux risques de durabilité et 2) aux incidences négatives de durabilité sont accessibles dans la Déclaration relative à la prise en compte du risque de durabilité disponible sur le site internet de la Société de gestion dans la rubrique « Nos rapports et politiques ».

Depuis le 10 mars 2021, l'OPC a été rattaché à la classification SFDR de l'article 8 (« produits qui répondent aux enjeux environnementaux et/ou sociaux »). Les caractéristiques environnementales et sociales sont promues par cet OPC à travers l'application stricte de la politique d'exclusion sectorielle et normative de Covéa Finance, par le suivi des notations E, S et G d'une grande partie des émetteurs détenus en portefeuille (notation via notre modèle propriétaire basé sur des données fournisseurs, complétée dans certains cas spécifiques et limités par des notations qualitatives réalisées par l'équipe Analyse Financière et Extra-financière), et par le suivi des controverses pouvant aboutir à l'engagement d'un dialogue actionnarial, jusqu'à l'exclusion des sociétés.

Informations environnementales et/ou sociale liées

La prise en compte des risques et des facteurs de durabilité, tels que définis dans le règlement UE 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019, est pleinement intégrée dans la politique relative aux Risques de durabilité et à l'ESG de Covéa Finance, ainsi que dans la chaîne de valeur et de décision d'investissement de Covéa Finance.

La politique d'investissement de Covéa Finance vise à limiter le risque de durabilité à travers un dispositif s'articulant principalement autour de la mise en place de filtres d'exclusions (normatives, sectorielles et/ou thématiques) applicables à tout investissement direct en actions ou en obligations et accessible sur le site internet et de la mise en place de critères de sélection extra-financiers en complément des critères de sélection financiers.

L'ensemble des informations sur la prise en compte par la société de gestion des critères relatifs au respect des objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) dans son processus d'investissement sont accessibles sur le site internet de Covéa Finance dans la rubrique « Nos rapports et politiques ».

Compte tenu des évolutions et travaux en cours, la catégorisation des OPC de la gamme pourrait être amenée à évoluer selon les OPC.

Part d'investissements de l'OPC liés aux activités durables

La Taxonomie de l'Union Européenne a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : Atténuation des changements climatiques, Adaptation aux changements climatiques, Utilisation durable et protection de l'eau et des ressources marines, Transition vers l'économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), Prévention et contrôle de la pollution et Protection des écosystèmes sains.

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pour être considérée comme durable, une activité économique doit démontrer qu'elle contribue substantiellement à l'atteinte de l'un des 6 objectifs, tout en ne nuisant pas à l'un des cinq autres (principe dit DNSH, « Do No Significant Harm »). Pour qu'une activité soit considérée comme alignée à la Taxonomie européenne, elle doit également respecter les droits humains et sociaux garantis par le droit international.

Au 31/12/2024, l'OPC ne présente pas de proportion minimale d'investissement durable.

Les informations extra financières spécifiques liées au positionnement de l'OPC en article 8 sont précisées dans l'annexe d'information périodique du présent rapport.

Le principe consistant à ne pas causer de préjudice important s'applique uniquement aux investissements sous-jacents aux produits financiers qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

INFORMATIONS SUR LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

Covéa Finance, en tant que gestionnaire, attache une importance particulière au respect de l'ensemble des dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM ») et dans de la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 sur les gestionnaires d'OPCVM (ci-après désignée la « Directive OPCVM V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur le fonds.

1. Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Au cours de l'exercice 2024, le montant total des rémunérations annoncées par Covéa Finance à l'ensemble de son personnel (collaborateurs présents en 2024) s'est élevé à 15 701 263 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- 13 025 234 euros soit 83% du total des rémunérations versées par la société à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunérations fixes ; et
- 2 676 029 euros, soit 17% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunérations variables totales. Le versement de rémunérations variables a concerné pour l'exercice 2024, 130 personnes. Un collaborateur a été concerné par un différé de rémunération variable sur 3 ans.

Sur le total des rémunérations annoncées par le gestionnaire au titre de l'exercice, 8 431 066 euros concernaient les cadres salariés de Covéa Finance dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds, tels que définis dans notre Politique de Rémunération 2024.

2. Montant des rémunérations versées par le fonds au personnel du gestionnaire

Covéa Finance ne pratique pas d'intéressement aux plus-values réalisées (ou *carried interest*) et aucune rémunération (fixe ou variable) à destination des gérants n'est versée par le fond.

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

3. Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque du fonds et sur la gestion des conflits d'intérêt

En février 2017, Covéa Finance a mis en conformité avec la Directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (directive OPCVM V) sa politique de rémunération existante, revue le règlement intérieur de sa Commission de Rémunération et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation tout en procédant à un travail d'identification des collaborateurs de son personnel impactés par les nouvelles dispositions en matière de rémunération issues de la Directive AIFM et de la Directive OPCVM V et de ses textes de transposition (ci-après la « Population Identifiée »). Il s'agit des collaborateurs respectant les deux conditions cumulatives suivantes :

- (i) appartenant à une catégorie de personnel bénéficiant d'une rémunération variable et susceptible d'avoir un impact sur le profil de risque du gestionnaire ou du fonds géré et
- (ii) ayant une rémunération variable supérieure à 200 000 euros traduisant le niveau de responsabilité sur le profil de risque.

Lorsque la rémunération de la Population Identifiée varie en fonction de performances, son montant total, qui est plafonné à un niveau inférieur à sa rémunération fixe, est établi par le gestionnaire en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle à laquelle il appartient et/ ou du panier de portefeuille (OPC, FIA et Mandat) avec celles des résultats d'ensemble du gestionnaire. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers.

L'ensemble des principes sont décrits dans la Politique de Rémunération de Covéa Finance, disponible sur son site Internet.

4. Gouvernance et contrôle de la politique de rémunération

La politique de rémunération est revue annuellement par la Commission de Rémunération définie par les statuts de Covéa Finance, composée de :

- un représentant du Comité de Surveillance de Covéa Finance,
- deux représentants du Groupe Covéa, indépendant de Covéa Finance, dont au moins un d'entre eux participe au comité des Rémunérations du Groupe Covéa, et
- la Présidente de Covéa Finance.

Conformément à la réglementation, la majorité des membres de la Commission de Rémunération n'exerce pas de fonctions exécutives au sein de Covéa Finance et n'en est pas salarié.

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

FRAIS et FISCALITE

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

Néant.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES (PEA, etc...)

Néant.

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES



KPMG S.A.
 Tour Eqho
 2 avenue Gambetta
 CS 60055
 92066 Paris la Défense Cedex

SICAV COVEA MOYEN TERME

8-12, rue Boissy d'Anglas – 75008 Paris

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale de la SICAV COVEA MOYEN TERME

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions autorisées et conclues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.



CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Paris la Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Christophe Coquelin
KPMG le 09/04/2025 22:37:22



Christophe Coquelin
Associé

RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



KPMG S.A.
 Tour EQHO
 2 avenue Gambetta
 CS 60055
 92066 Paris La Défense Cedex
 France

SICAV COVEA MOYEN TERME

8-12, rue Boissy d'Anglas - 75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif COVEA MOYEN TERME constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 décembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.



Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Christophe Coquelin
KPMG le 09/04/2025 22:37:34



Christophe Coquelin
Associé

RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 16 avril 2025**MODIFICATION STATUTAIRE**

- **Modification de l'article 27 « Modalités d'affectation des sommes distribuables » des statuts.**

Le règlement ANC du 3 juin 2022, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er octobre 2023, modifie le règlement ANC du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable.

Ce nouveau règlement introduit plusieurs modifications, comprenant notamment :

- Un nouveau plan de compte ;
- Un nouveau format des états financiers ;
- De nouvelles informations à présenter dans l'annexe ;
- Des changements de méthodes comptables.

Nous vous proposons de modifier l'article 27 des statuts en conséquence.

Ancienne version - Article 27 - Modalités d'affectation des sommes distribuables	Nouvelle version - Article 27 - Modalités d'affectation des sommes distribuables
<p>Le conseil d'administration arrête le résultat net de l'exercice qui, conformément aux dispositions de la loi, est égal au montant des intérêts, arrrages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous les autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de la Sicav, majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion, de la charge des emprunts et des dotations éventuelles aux amortissements. Il arrête également le montant net des plus-values réalisées durant l'exercice.</p> <p>Les sommes distribuables sont égales :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. au résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus afférents à l'exercice clos ; 2. et à compter des exercices ouverts au 1er janvier 2013, aux plus-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours de l'exercice antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values. <p>Les sommes distribuables mentionnées ci-dessus au 1) et au 2) peuvent le cas échéant être distribuées, en tout ou partie, indépendamment de l'autre.</p> <p>L'assemblée générale statue chaque année sur l'affectation des sommes distribuables pour chacune des catégories d'actions existantes en conformité avec les dispositions du prospectus. Le cas échéant, la mise en paiement du dividende doit avoir lieu dans le mois suivant l'assemblée ayant</p>	<p>Le conseil d'administration arrête le résultat net de l'exercice qui, conformément aux dispositions de la loi, est égal au montant des intérêts, arrrages, primes et lots, dividendes, et tous les autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de la Sicav, majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion ainsi que de la charge des emprunts. Il arrête également le montant net des plus-values réalisées durant l'exercice.</p> <p>Les sommes distribuables sont égales :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. au revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus ; 2. aux plus-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours de l'exercice antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values. <p>Les sommes distribuables mentionnées ci-dessus au 1) et au 2) peuvent le cas échéant être distribuées, en tout ou partie, indépendamment de l'autre.</p> <p>Pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2023, le « résultat net » inclut :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les revenus nets ; <p>les plus ou moins-values réalisées nettes de frais ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - les plus ou moins-values latentes nettes ; - les acomptes sur dividendes sur chacune des trois poches précédentes. <p>L'assemblée générale statue chaque année sur l'affectation des sommes distribuables pour</p>

<p>approuvé les comptes. Le conseil d'administration peut décider, en cours d'exercice, la mise en distribution d'un ou plusieurs acomptes dans la limite des revenus comptabilisés à la date de décision.</p>	<p>chacune des catégories d'actions existantes en conformité avec les dispositions du prospectus. Le cas échéant, la mise en paiement du dividende doit avoir lieu dans le mois suivant l'assemblée ayant approuvé les comptes. Le conseil d'administration peut décider, en cours d'exercice, la mise en distribution d'un ou plusieurs acomptes dans la limite des revenus comptabilisés à la date de décision.</p>
--	---

Une résolution reprenant ce point est soumise à l'approbation de votre Assemblée Générale.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Le conseil d'administration

RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 16 avril 2025

PROJET DE TEXTE DES RÉSOLUTIONS

A titre ordinaire :

Première résolution

L'Assemblée Générale, connaissance prise des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, approuve le rapport de gestion et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

L'Assemblée Générale donne en conséquence quitus aux administrateurs pour l'exécution de leurs mandats au cours de l'exercice écoulé.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale constate que les revenus nets de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élèvent à 3 519 281,94 euros. Compte tenu de l'absence de report à nouveau et après intégration des régularisations, les revenus nets s'élèvent à 3 519 281,94 euros.

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration et conformément aux dispositions du prospectus, décide de les affecter comme suit :

- actions C : 3 302 651,33 euros au compte de capitalisation ;
- actions I : 216 630,61 euros au compte de capitalisation.

L'Assemblée Générale prend acte que la Sicav n'a effectué aucune distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

L'Assemblée Générale constate que les plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élèvent à 43 177,89 euros et décide, conformément aux dispositions du prospectus, de les affecter comme suit :

- actions C : 40 706,99 euros au compte de capitalisation ;
- actions I : 2 470,90 au compte de capitalisation.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, connaissance prise des rapports spéciaux du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L225-38 du Code de Commerce et sur le gouvernement d'entreprise, approuve les termes desdits rapports.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, après en avoir constaté, que les mandats d'administrateurs de Madame Ghislaine Bailly, GMF Assurances, MAAF ASURANCES S.A., MMA IARD arrivent à expiration à l'issue de l'Assemblée générale, décide sur proposition du Conseil d'Administration de :

- renouveler le mandat d'administrateur de GMF Assurances, MAAF ASURANCES S.A., MMA IARD pour une durée de six années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale 2031 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2030,
- de nommer Monsieur Francis Jaisson en qualité d'administrateur, en remplacement de Madame Ghislaine Bailly, pour une durée de six années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale 2031 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2030.

RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 16 avril 2025**A titre extraordinaire :****Cinquième résolution**

L'Assemblée Générale, sur proposition du conseil d'administration, décide de modifier l'article 27 des statuts « **Modalités d'affectation des sommes distribuables** » de la manière suivante :

« Le conseil d'administration arrête le résultat net de l'exercice qui, conformément aux dispositions de la loi, est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, rémunération prévue à l'article L.225-45 du Code de commerce et tous les autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de la Sicav, majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion ainsi que de la charge des emprunts. Il arrête également le montant net des plus-values réalisées durant l'exercice.

Les sommes distribuables sont égales :

- 1. au revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus ;**
- 2. et- aux plus-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours de l'exercice antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.**

Les sommes distribuables mentionnées ci-dessus au 1) et au 2) peuvent le cas échéant être distribuées, en tout ou partie, indépendamment de l'autre.

Pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2023, le « résultat net » inclut :

- **les revenus nets ;**
- **les plus ou moins-values réalisées nettes de frais ;**
- **les plus ou moins-values latentes nettes ;**
- **les acomptes sur dividendes sur chacune des trois poches précédentes.**

L'assemblée générale statue chaque année sur l'affectation des sommes distribuables pour chacune des catégories d'actions existantes en conformité avec les dispositions du prospectus.

Le cas échéant, la mise en paiement du dividende doit avoir lieu dans le mois suivant l'assemblée ayant approuvé les comptes.

Le conseil d'administration peut décider, en cours d'exercice, la mise en distribution d'un ou plusieurs acomptes dans la limite des revenus comptabilisés à la date de décision. »

A titre ordinaire et extraordinaire :**Sixième résolution**

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des différents documents soumis à la présente assemblée et du procès-verbal de celle-ci pour l'accomplissement des formalités légales.

LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉES PAR LES ADMINISTRATEURS

Section sur le gouvernement d'entreprise à insérer dans le rapport de gestion

I. Gouvernance au 31 décembre 2024

Conseil d'administration :

- Madame Ghislaine BAILLY Présidente Directrice Générale,
- GMF ASSURANCES représentée par Madame Sophie LANDAIS,
- MAAF ASSURANCES SA représentée par Monsieur Arnaud BROSSARD,
- MMA IARD représentée par Madame Catherine LOUIS MORICE.

Commissaires aux comptes :

- KPMG SA représentée par Monsieur Pascal LAGAND.

II. Informations concernant les mandataires sociaux

La liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la société figure ci-dessous :

LISTE DES MANDATS DE GHISLAINE BAILLY AU 31/12/2024

Société	Forme juridique	Organe de gestion	Mandat	Mandataire
COVEA Actions Japon	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Président Directeur général	-
COVEA FINANCE	SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE	PRESIDENCE	Président	-
COVEA Moyen Terme	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Président Directeur général	-

LISTE DES MANDATS D'ARNAUD BROSSARD AU 31/12/2024

Société	Forme juridique	Organe de gestion	Mandat	Mandataire
COVEA Actions Amérique	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MAAF ASSURANCES SA
COVEA Actions France	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MAAF ASSURANCES SA
COVEA Actions Japon	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MAAF ASSURANCES SA
COVEA Actions Monde	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MAAF ASSURANCES SA
COVEA Euro Souverain	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MAAF ASSURANCES SA
COVEA Moyen Terme	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MAAF ASSURANCES SA
COVEA Multi Europe	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MAAF ASSURANCES SA
COVEA Oblig Inter	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MAAF ASSURANCES SA
COVEA Obligations	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MAAF ASSURANCES SA
COVEA Perspectives Entreprises	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MAAF ASSURANCES SA
COVEA Flexible ISR	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MAAF ASSURANCES SA
COVEA Sécurité	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MAAF ASSURANCES SA

LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉES PAR LES ADMINISTRATEURS

LISTE DES MANDATS DE SOPHIE LANDAIS AU 31/12/2024

Société	Forme juridique	Organe de gestion	Mandat	Mandataire
COVEA Actions Amérique	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	GMF ASSURANCES
COVEA Actions France	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	GMF ASSURANCES
COVEA Actions Japon	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	GMF ASSURANCES
COVEA Actions Monde	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	GMF ASSURANCES
COVEA Euro Souverain	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	GMF ASSURANCES
COVEA Flexible ISR	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	GMF ASSURANCES
COVEA Moyen Terme	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	GMF ASSURANCES
COVEA Multi Europe	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	GMF ASSURANCES
COVEA Oblig Inter	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	GMF ASSURANCES
COVEA Obligations	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	GMF ASSURANCES
COVEA Perspectives Entreprises	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	GMF ASSURANCES
COVEA Real Estate Développement I	SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE	PRESIDENCE	Président - Gérance	
COVEA Sécurité	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	GMF ASSURANCES

LISTE DES MANDATS DE SOPHIE LANDAIS AU 31/12/2024

Société	Forme juridique	Organe de gestion	Mandat	Mandataire
COVEA Actions Amérique	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	GMF ASSURANCES
COVEA Actions France	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	GMF ASSURANCES
COVEA Actions Japon	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	GMF ASSURANCES
COVEA Actions Monde	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	GMF ASSURANCES
COVEA Euro Souverain	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	GMF ASSURANCES
COVEA Flexible ISR	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	GMF ASSURANCES
COVEA Moyen Terme	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	GMF ASSURANCES
COVEA Multi Europe	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	GMF ASSURANCES
COVEA Oblig Inter	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	GMF ASSURANCES
COVEA Obligations	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	GMF ASSURANCES
COVEA Perspectives Entreprises	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	GMF ASSURANCES
COVEA Real Estate Développement I	SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE	PRESIDENCE	Président - Gérance	
COVEA Sécurité	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	GMF ASSURANCES

LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉES PAR LES ADMINISTRATEURS

LISTE DES MANDATS DE CATHERINE LOUIS MORICE AU 31/12/2024

Société	Forme juridique	Organe de gestion	Mandat	Mandataire
ASSURLAND.COM	SOCIETE ANONYME	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	COVEA COOPERATIONS
COVEA ACTIONS AMÉRIQUE	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MMA IARD
COVEA ACTIONS FRANCE	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MMA IARD
COVEA ACTIONS JAPON	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MMA IARD
COVEA ACTIONS MONDE	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MMA IARD
COVEA EURO SOUVERAIN	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MMA IARD
COVEA INVEST	SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE	PRESIDENCE	Président	
COVEA MOYEN TERME	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MMA IARD
COVEA MULTI EUROPE	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MMA IARD
COVEA OBLIG INTER	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MMA IARD
COVEA OBLIGATIONS	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MMA IARD
COVEA PERSPECTIVES ENTREPRISES	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MMA IARD
COVEA FLEXIBLE ISR (EX COVEA SELECTIF)	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MMA IARD
COVEA SÉCURITÉ	SOCIETE D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Administrateur	MMA IARD
CLARIANE ET PARTENAIRES IMMOBILIER 9	SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE	CONSEIL DE SURVEILLANCE	Membre du Conseil de surveillance	
COVEA INVEST	SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE	PRESIDENCE	Président	
GESTION D'ENCOURS DE CREDITS IMMOBILIERS (GECI)	SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE UNIPERSONNELLE	PRESIDENCE	Président	
GMF RECOUVREMENT	SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE	GERANCE	Gérant	
IENA INVESTISSEMENTS PARTICIPATIONS SAS	SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE	PRESIDENCE	Président	
MMA PARTICIPATIONS	SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE	PRESIDENCE	Président	
SACEP	SOCIETE ANONYME	CONSEIL D'ADMINISTRATION	Président Directeur général	

III. Conventions visées à l'article L225-37-4 al.2 du code de commerce

La sicav n'a pas été informée de la conclusion de conventions relevant de l'article L225-37-4 al.2 du code de commerce au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

IV. Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale visées à l'article L225-37-4 al.3 du code de commerce

Aucune délégation relevant de l'article L225-37-4 al.3 du code de commerce n'a été accordée, ni ne s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

V. Choix de la modalité d'exercice de la direction générale

Le conseil d'administration a opté pour le cumul des fonctions de président et de directeur général.

VI. Renouvellement de mandats d'administrateurs

Les mandats d'administrateur de :

- Madame Ghislaine BAILLY,
- GMF Assurances, représentée par Madame Sophie LANDAIS,
- MAAF ASSURANCES SA, représentée par Monsieur Arnaud BROSSARD,
- MMA IARD représentée par Madame Catherine LOUIS MORICE,

arrivent à échéance à l'issue de la présente assemblée générale.

Nous vous proposons de :

- renouveler le mandat d'administrateur de GMF Assurances, MAAF ASURANCES S.A., MMA IARD pour une durée de six années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale 2031 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2030,
- nommer Monsieur Francis Jaisson en qualité d'administrateur, en remplacement de Madame Ghislaine Bailly, pour une durée de six années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale 2031 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2030.

COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR

31/12/2024

Immobilisations corporelles nettes	
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations convertibles en actions (B)	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Obligations et valeurs assimilées (C)	204 527 128,34
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	204 527 128,34
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	
Titres de créances (D)	7 198 005,47
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	7 198 005,47
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	16 454 277,00
OPCVM	16 454 277,00
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	
Autres OPC et fonds d'investissements	
Dépôts (F)	
Instruments financiers à terme (G)	181 250,01
Opérations temporaires sur titres (H)	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	
Titres financiers empruntés	
Titres financiers donnés en pension	
Autres opérations temporaires	
Prêts (I) (*)	
Autres actifs éligibles (J)	
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	228 360 660,82
Créances et comptes d'ajustement actifs	240 694,50
Comptes financiers	325 930,30
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	566 624,80
Total de l'actif I+II	228 927 285,62

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Capitaux propres :	
Capital	222 068 856,69
Report à nouveau sur revenu net	
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	
Résultat net de l'exercice	6 582 039,46
Capitaux propres I	228 650 896,15
Passifs de financement II (*)	
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	228 650 896,15
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	
Opérations de cession sur instruments financiers	
Opérations temporaires sur titres financiers	
Instruments financiers à terme (B)	181 250,00
Emprunts (C) (*)	
Autres passifs éligibles (D)	
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	181 250,00
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	95 139,47
Concours bancaires	
Sous-total autres passifs IV	95 139,47
Total Passifs : I+II+III+IV	228 927 285,62

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR

31/12/2024

Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	
Produits sur obligations	4 387 351,98
Produits sur titres de créances	140 776,37
Produits sur parts d'OPC	
Produits sur instruments financiers à terme	
Produits sur opérations temporaires sur titres	
Produits sur prêts et créances	
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	
Autres produits financiers	38 732,08
Sous-total produits sur opérations financières	4 566 860,43
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	
Charges sur instruments financiers à terme	
Charges sur opérations temporaires sur titres	
Charges sur emprunts	
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	
Charges sur passifs de financement	
Autres charges financières	-0,69
Sous-total charges sur opérations financières	-0,69
Total revenus financiers nets (A)	4 566 859,74
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	
Versements en garantie de capital ou de performance	
Autres produits	
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-975 950,59
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	
Impôts et taxes	
Autres charges	
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-975 950,59
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	3 590 909,15
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-71 627,21
Sous-total revenus nets I = (C+D)	3 519 281,94
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	38 292,35
Frais de transactions externes et frais de cession	-4 714,92
Frais de recherche	
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	
Indemnités d'assurance perçues	
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	33 577,43
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	9 600,46
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	43 177,89

Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	3 078 830,94
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	10 351,54
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	3 089 182,48
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-69 602,85
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	3 019 579,63
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	
Impôt sur le résultat V (*)	
Résultat net I + II + III + IV + V	6 582 039,46

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion est de chercher à réaliser, sur un horizon d'investissement de 2 ans minimum, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indice FTSE MTS 1-3 ans grâce à la gestion de la sensibilité du portefeuille, la maturité des titres et la sélection des émetteurs.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A. Informations générales

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024
Actif net Global en EUR	243 284 738,68	290 959 580,44	229 779 832,34	227 583 095,05	228 650 896,15
Action COVÉA MOYEN TERME C en EUR					
Actif net	243 284 738,68	278 563 198,68	217 999 798,11	215 362 103,14	216 044 471,83
Nombre de titres	959 212,81360	1 106 195,93240	897 686,39260	856 106,10800	834 185,54760
Valeur liquidative unitaire	253,62	251,82	242,84	251,56	258,98
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-5,54	-3,26	-4,57	-2,54	0,04
Capitalisation unitaire sur revenu	2,27	1,55	1,30	1,58	3,95
Action COVÉA MOYEN TERME I en EUR					
Actif net		12 396 381,76	11 780 034,23	12 220 991,91	12 606 424,32
Nombre de titres		12 442,0000	12 242,0000	12 242,0000	12 242,0000
Valeur liquidative unitaire		996,33	962,26	998,28	1 029,76
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes		-3,61	-18,12	-10,08	0,20
Capitalisation unitaire sur revenu		2,29	6,61	7,74	17,69

A. Informations générales

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

A. Informations générales

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

A. Informations générales

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur

2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté »

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

A. Informations générales

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0000931446 - Action COVÉA MOYEN TERME C : Taux de frais maximum de 0,47% TTC

FR00140047Q8 - Action COVÉA MOYEN TERME I : Taux de frais maximum de 0,25% TTC

Les frais de fonctionnement sont supportés par la Société De Gestion à l'exception des frais de commissariat aux comptes sont supportés par le fonds, des éventuels frais liés à la distribution transfrontalière, ainsi que des éventuels frais fiscaux..

Affectation des sommes distribuables**Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action COVÉA MOYEN TERME C	Capitalisation	Capitalisation
Action COVÉA MOYEN TERME I	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement**B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement**

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	227 583 095,05
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	4 454 419,77
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-10 100 287,73
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	3 590 909,15
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	33 577,43
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	3 089 182,48
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	
Autres éléments	
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	228 650 896,15

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice**B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice**

	En action	En montant
Action COVÉA MOYEN TERME C		
Actions souscrites durant l'exercice	17 590,82440	4 454 419,77
Actions rachetées durant l'exercice	-39 511,38480	-10 100 287,73
Solde net des souscriptions/rachats	-21 920,56040	-5 645 867,96
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	834 185,54760	
Action COVÉA MOYEN TERME I		
Actions souscrites durant l'exercice		
Actions rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	12 242,0000	

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement**B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises**

En montant

Action COVÉA MOYEN TERME C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Action COVÉA MOYEN TERME I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
COVÉA MOYEN TERME C FR0000931446	Capitalisation	Capitalisation	EUR	216 044 471,83	834 185,54760	258,98
COVÉA MOYEN TERME I FR00140047Q8	Capitalisation	Capitalisation	EUR	12 606 424,32	12 242,0000	1 029,76

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
	Actions et valeurs assimilées					
	Opérations temporaires sur titres					
Passif						
	Opérations de cession sur instruments financiers					
	Opérations temporaires sur titres					
Hors-bilan						
	Futures	NA	NA	NA	NA	NA
	Options	NA	NA	NA	NA	NA
	Swaps	NA	NA	NA	NA	NA
	Autres instruments financiers	NA	NA	NA	NA	NA
Total						

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
	+/-					
Total						

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations	204 527,12	203 366,32	1 160,80		
Titres de créances	7 198,01	7 198,01			
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	325,93				325,93
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA	36 873,10			
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total		247 437,43	1 160,80		325,93

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-]3 - 6 mois] (*) +/-]6 - 12 mois] (*) +/-]1 - 3 ans] (*) +/-]3 - 5 ans] (*) +/-]5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts							
Obligations	8 681,42	3 608,82	12 336,43	166 957,41	12 943,05		
Titres de créances	2 984,25			4 213,75			
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	325,93						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures				25 676,40	11 196,70		
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	11 991,60	3 608,82	12 336,43	196 847,56	24 139,75		

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 GBP +/-	Devise 3 +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances					
Comptes financiers	175,49	0,01			
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	175,49	0,01			

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées	197 471,83	7 055,29	
Titres de créances	7 198,01		
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net	204 669,84	7 055,29	

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés**C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie**

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat**D1. Créances et dettes : ventilation par nature**

	Nature de débit/crédit	31/12/2024
Créances		
	Dépôts de garantie en espèces	240 694,50
Total des créances		240 694,50
Dettes		
	Frais de gestion fixe	95 139,47
Total des dettes		95 139,47
Total des créances et des dettes		145 555,03

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2024
Action COVÉA MOYEN TERME C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	946 031,05
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,43
Rétrocessions des frais de gestion	
Action COVÉA MOYEN TERME I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	29 919,54
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,24
Rétrocessions des frais de gestion	

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat**D3. Engagements reçus et donnés**

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2024
Garanties reçues	
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données	
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations**D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire**

	31/12/2024
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2024
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			16 454 277,00
	FR0000931412	COVEA SECURITE G	16 454 277,00
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			16 454 277,00

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat**D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables****D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets**

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	3 519 281,94
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	
Revenus de l'exercice à affecter	3 519 281,94
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	3 519 281,94

Action COVÉA MOYEN TERME C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	3 302 651,33
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	3 302 651,33
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	3 302 651,33
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	3 302 651,33
Total	3 302 651,33
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat**Action COVÉA MOYEN TERME I**

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2024
Revenus nets	216 630,61
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	
Revenus de l'exercice à affecter (**)	216 630,61
Report à nouveau	
Sommes distribuables au titre du revenu net	216 630,61
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau du revenu de l'exercice	
Capitalisation	216 630,61
Total	216 630,61
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	
Crédits d'impôt totaux	
Crédits d'impôt unitaires	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat**D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes**

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	43 177,89
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	43 177,89
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	43 177,89

Action COVÉA MOYEN TERME C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	40 706,99
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	40 706,99
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	40 706,99
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	40 706,99
Total	40 706,99
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat**Action COVÉA MOYEN TERME I**

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	2 470,90
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	2 470,90
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	2 470,90
Affectation :	
Distribution	
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	
Capitalisation	2 470,90
Total	2 470,90
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			204 527 128,34	89,44
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			204 527 128,34	89,44
Banques commerciales			7 322 240,63	3,20
AGEN FRA 0.25% 21-07-26 EMTN	EUR	5 000 000	4 838 559,93	2,12
BNP PAR 1.125% 11-06-26 EMTN	EUR	1 500 000	1 472 961,47	0,64
FORD MOTOR CREDIT 1.355% 07-02-25	EUR	1 000 000	1 010 719,23	0,44
Biens de consommation durables			1 099 215,61	0,48
SEB 1.375% 16-06-25	EUR	1 100 000	1 099 215,61	0,48
Boissons			1 937 845,34	0,85
HEINEKEN NV 3.625% 15-11-27	EUR	900 000	921 299,79	0,40
PERNOD RICARD 3.25% 02-11-28	EUR	1 000 000	1 016 545,55	0,45
Compagnies aériennes			1 131 687,08	0,49
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 3.625% 03-09-28	EUR	1 100 000	1 131 687,08	0,49
Composants automobiles			1 242 638,22	0,54
SCHAEFFLER AG 4.5% 14-08-26	EUR	1 200 000	1 242 638,22	0,54
Crédit à la consommation			1 451 425,56	0,63
CCEP FINANCE IRELAND DAC 0.0% 06-09-25	EUR	1 478 000	1 451 425,56	0,63
Electricité			3 879 582,61	1,70
EDF 3.75% 05-06-27 EMTN	EUR	800 000	833 020,66	0,36
RTE EDF TRANSPORT 2.875% 02-10-28	EUR	1 500 000	1 507 155,51	0,66
VATTENFALL AB 3.75% 18-10-26	EUR	1 500 000	1 539 406,44	0,68
Equipement et services pour l'énergie			524 480,51	0,23
VESTAS WIND SYSTEMS AS 4.125% 15-06-26	EUR	500 000	524 480,51	0,23
Equipements électriques			1 012 845,34	0,44
PRYSMIAN 3.625% 28-11-28 EMTN	EUR	1 000 000	1 012 845,34	0,44
Equipements et fournitures médicaux			2 038 398,08	0,89
MEDTRONIC GLOBAL HOLDINGS SCA 2.625% 15-10-25	EUR	1 000 000	1 003 558,42	0,44
SARTORIUS FINANCE BV 4.25% 14-09-26	EUR	1 000 000	1 034 839,66	0,45
Gaz			1 455 124,62	0,64
SNAM 0.875% 25-10-26 EMTN	EUR	1 500 000	1 455 124,62	0,64
Hôtels, restaurants et loisirs			1 212 985,97	0,53
SPIE 2.625% 18-06-26	EUR	1 200 000	1 212 985,97	0,53
Industrie aérospatiale et défense			971 528,42	0,42
SAFFP 0 ? 03/16/26 Corp	EUR	1 000 000	971 528,42	0,42
Logiciels			3 622 655,27	1,58
DASSAULT SYSTEMES 0.125% 16-09-26	EUR	1 300 000	1 245 436,77	0,54

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
GETLINK 3.5% 30-10-25	EUR	1 200 000	1 199 264,00	0,52
NEXI 1.625% 30-04-26	EUR	1 200 000	1 177 954,50	0,52
Marches de capitaux			1 383 293,38	0,60
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 4.25% 15-02-28	EUR	1 300 000	1 383 293,38	0,60
Métaux et minerais			1 490 539,42	0,65
ARCELLOR MITTAL 3.125% 13-12-28	EUR	1 500 000	1 490 539,42	0,65
Pétrole et gaz			1 285 715,49	0,56
IGIM 0 1/4 06/24/25	EUR	1 300 000	1 285 715,49	0,56
Produits alimentaires			1 249 075,89	0,55
BARRY CAL 4.0% 14-06-29	EUR	1 200 000	1 249 075,89	0,55
Produits pharmaceutiques			2 401 223,66	1,05
COTY 3.875% 15-04-26	EUR	1 200 000	1 211 731,00	0,53
COVESTRO AG 0.875% 03-02-26	EUR	1 200 000	1 189 492,66	0,52
Produits pour l'industrie du bâtiment			1 534 133,84	0,67
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 3.75% 29-11-26	EUR	1 500 000	1 534 133,84	0,67
Services aux collectivités			151 561 809,10	66,30
BELGIUM GOVERNMENT BOND 0.0% 22-10-27	EUR	6 000 000	5 634 390,00	2,46
BELGIUM GOVERNMENT BOND 0.8% 22-06-27	EUR	6 000 000	5 819 693,84	2,55
CADES 0.0% 25-02-26	EUR	7 100 000	6 910 181,50	3,02
CADES 0.0% 25-11-26 EMTN	EUR	2 000 000	1 912 720,00	0,84
CADES 4% 15/12/25	EUR	1 000 000	1 016 012,19	0,44
ENGIE 3.625% 06-12-26 EMTN	EUR	1 000 000	1 019 225,82	0,45
EUROPEAN UNION 0.8% 04-07-25	EUR	7 700 000	7 666 165,88	3,35
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 1.0% 25-05-27	EUR	6 500 000	6 342 697,33	2,77
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.0% 25-02-27	EUR	6 000 000	5 714 190,00	2,50
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 2.5% 24-09-26	EUR	6 000 000	6 064 846,85	2,65
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 2.5% 24-09-27	EUR	9 000 000	9 089 080,27	3,98
FRAN GOVE BON 0.25% 25-11-26	EUR	3 500 000	3 371 627,43	1,47
ITAL BUON POL 1.6% 01-06-26	EUR	6 000 000	5 953 233,30	2,60
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.0% 01-08-26	EUR	6 000 000	5 791 260,00	2,53
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.35% 01-02-25	EUR	5 000 000	4 997 970,92	2,19
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 1.25% 01-12-26	EUR	5 000 000	4 909 691,21	2,15
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.2% 01-06-27	EUR	3 000 000	2 993 638,52	1,31
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 2.95% 15-02-27	EUR	6 000 000	6 132 497,93	2,68
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.5% 15-01-26	EUR	6 000 000	6 169 042,17	2,70
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.8% 15-04-26	EUR	6 000 000	6 156 459,89	2,69
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.85% 15-09-26	EUR	6 000 000	6 215 303,37	2,72
OAT 2.75% 25/10/2027	EUR	12 000 000	12 185 687,67	5,35
SPAI GOVE BON 1.95% 30-04-26	EUR	6 000 000	6 062 755,89	2,65
SPAIN GOVERNMENT BOND 1.45% 31-10-27	EUR	7 000 000	6 848 187,26	3,00

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SPAIN GOVERNMENT BOND 2.5% 31-05-27	EUR	6 000 000	6 113 268,08	2,67
SPAIN GOVERNMENT BOND 2.8% 31-05-26	EUR	6 000 000	6 144 969,45	2,69
SPAIN GOVERNMENT BOND 5.9% 30-07-26	EUR	4 000 000	4 327 012,33	1,89
Services aux professionnels			3 443 364,01	1,51
UNION NAT INTERPRO EMPLOI COMM IND 1.25% 28-03-27	EUR	3 500 000	3 443 364,01	1,51
Services clientèle divers			1 511 923,05	0,66
EDENRED 1.375% 10-03-25	EUR	1 500 000	1 511 923,05	0,66
Services de télécommunication diversifiés			2 384 686,28	1,04
ATT E3R+0.4% 06-03-25	EUR	1 158 000	1 160 800,94	0,51
CELLNEX TELECOM 2.875% 18-04-25	EUR	1 200 000	1 223 885,34	0,53
Services de télécommunication mobile			1 082 389,08	0,47
TELE2 AB 2.125% 15-05-28 EMTN	EUR	1 100 000	1 082 389,08	0,47
Services financiers diversifiés			4 431 015,11	1,94
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 3.875% 26-01-28	EUR	1 400 000	1 480 009,85	0,65
SUEZ SACA 4.625% 03-11-28 EMTN	EUR	1 500 000	1 589 504,18	0,70
TOYOTA MOTOR FINANCE NETHERLANDS BV 3.375% 13-01-26	EUR	600 000	623 686,72	0,27
VOLKSWAGEN BANK 4.25% 07-01-26	EUR	700 000	737 814,36	0,32
Services liés aux technologies de l'information			1 139 150,89	0,50
THALES 0.25% 29-01-27 EMTN	EUR	1 200 000	1 139 150,89	0,50
Transport routier et ferroviaire			726 155,88	0,32
DAIMLER TRUCK INTL FINANCE BV 3.875% 19-06-26	EUR	700 000	726 155,88	0,32
TITRES DE CRÉANCES			7 198 005,47	3,15
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			7 198 005,47	3,15
Services aux collectivités			2 984 251,44	1,31
FRENCH REPUBLIC ZCP 12-03-25	EUR	3 000 000	2 984 251,44	1,31
Services aux professionnels			4 213 754,03	1,84
UNIO NAT INTE 0.1% 25-11-26	EUR	4 400 000	4 213 754,03	1,84
TITRES D'OPC			16 454 277,00	7,20
OPCVM			16 454 277,00	7,20
Gestion collective			16 454 277,00	7,20
COVEA SECURITE G	EUR	70 500	16 454 277,00	7,20
Total			228 179 410,81	99,79

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR**E2. Inventaire des opérations à terme de devises**

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme**E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions**

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
EURO BOBL 0325	95	-109 250,00		11 196 700,00
EURO SCHATZ 0325	240	-72 000,00		25 676 400,00
Sous-total 1.		-181 250,00		36 873 100,00
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total		-181 250,00		36 873 100,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR**E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit**

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR**E5. Synthèse de l'inventaire****Valeur actuelle présentée au bilan**

Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	228 179 410,81
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	-181 250,00
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	747 874,81
Autres passifs (-)	-95 139,47
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	228 650 896,15

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action COVÉA MOYEN TERME C	EUR	834 185,54760	258,98
Action COVÉA MOYEN TERME I	EUR	12 242,0000	1 029,76

COVEA MOYEN TERME

COMPTES ANNUELS

29/12/2023

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	227 510 362,33	229 511 859,92
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	191 462 205,74	209 623 623,63
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	191 462 205,74	209 623 623,63
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	13 345 182,59	2 665 225,89
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	13 345 182,59	2 665 225,89
Titres de créances négociables	13 345 182,59	2 665 225,89
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	22 325 094,00	16 823 270,40
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	22 325 094,00	16 823 270,40
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	377 880,00	399 740,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	377 880,00	399 740,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	302 424,27	383 198,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	302 424,27	383 198,00
COMPTES FINANCIERS	199 335,10	339 802,15
Liquidités	199 335,10	339 802,15
TOTAL DE L'ACTIF	228 012 121,70	230 234 860,07

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	228 431 086,81	232 863 688,10
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-2 300 465,41	-4 332 565,38
Résultat de l'exercice (a,b)	1 452 473,65	1 248 709,62
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	227 583 095,05	229 779 832,34
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	377 880,00	399 740,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	377 880,00	399 740,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	377 880,00	399 740,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	51 146,65	55 287,73
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	51 146,65	55 287,73
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	228 012 121,70	230 234 860,07

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO BOBL 0323	0,00	17 825 500,00
EURO BOBL 0324	22 424 640,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	20 646,50	8 671,76
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	2 019 681,06	2 068 983,64
Produits sur titres de créances	7 400,00	3 000,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	2 047 727,56	2 080 655,40
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	153,72	55 529,48
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	153,72	55 529,48
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	2 047 573,84	2 025 125,92
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	635 806,53	716 155,93
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	1 411 767,31	1 308 969,99
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	40 706,34	-60 260,37
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	1 452 473,65	1 248 709,62

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0000931446 - Action COVÉA MOYEN TERME C : Taux de frais maximum de 0,47% TTC

FR00140047Q8 - Action COVÉA MOYEN TERME I : Taux de frais maximum de 0,25% TTC

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action COVÉA MOYEN TERME C	Capitalisation	Capitalisation
Action COVÉA MOYEN TERME I	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

	29/12/2023	30/12/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	229 779 832,34	290 959 580,44
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	19 515 273,14	10 989 770,82
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-29 351 292,82	-63 201 792,78
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	753 506,44	93 502,83
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 737 839,12	-7 112 598,62
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	564 760,00	2 474 267,46
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-866 500,00	-134 976,36
Frais de transactions	-2 397,62	-5 495,58
Différences de change	-5 606,71	-3 998,53
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	7 743 972,09	-4 820 157,33
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	456 042,23	-7 287 929,86
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	7 287 929,86	2 467 772,53
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	777 620,00	-767 240,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	377 880,00	-399 740,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	399 740,00	-367 500,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 411 767,31	1 308 969,99
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	227 583 095,05	229 779 832,34

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 183 805,58	0,96
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	189 278 400,16	83,17
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	191 462 205,74	84,13
TITRES DE CRÉANCES		
Titres négociables à moyen terme (NEU MTN)	6 431 631,66	2,82
Bons du Trésor	6 913 550,93	3,04
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	13 345 182,59	5,86
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
Taux	22 424 640,00	9,85
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	22 424 640,00	9,85

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	189 278 400,16	83,17	0,00	0,00	2 183 805,58	0,96	0,00	0,00
Titres de créances	13 345 182,59	5,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	199 335,10	0,09
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	22 424 640,00	9,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	16 398 318,70	7,21	49 111 300,31	21,58	123 106 192,05	54,09	2 846 394,68	1,25	0,00	0,00
Titres de créances	2 973 251,39	1,31	6 269 258,43	2,75	4 102 672,77	1,80	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	199 335,10	0,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 424 640,00	9,85	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	158 352,33	0,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/12/2023
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	4 072,57
	Dépôts de garantie en espèces	298 351,70
TOTAL DES CRÉANCES		302 424,27
DETTES		
	Frais de gestion fixe	51 146,65
TOTAL DES DETTES		51 146,65
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		251 277,62

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En action	En montant
Action COVÉA MOYEN TERME C		
Actions souscrites durant l'exercice	78 453,39870	19 515 273,14
Actions rachetées durant l'exercice	-120 033,68330	-29 351 292,82
Solde net des souscriptions/rachats	-41 580,28460	-9 836 019,68
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	856 106,10800	
Action COVÉA MOYEN TERME I		
Actions souscrites durant l'exercice	0,00	0,00
Actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	0,00	0,00
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	12 242,0000	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Action COVÉA MOYEN TERME C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Action COVÉA MOYEN TERME I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/12/2023
Action COVÉA MOYEN TERME C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	617 968,01
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,30
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Action COVÉA MOYEN TERME I	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	17 838,52
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,15
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/12/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/12/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/12/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			22 325 094,00
	FR0000931412	COVEA SECURITE G	22 325 094,00
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			22 325 094,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	1 452 473,65	1 248 709,62
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	1 452 473,65	1 248 709,62

	29/12/2023	30/12/2022
Action COVÉA MOYEN TERME C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1 357 638,20	1 167 741,77
Total	1 357 638,20	1 167 741,77

	29/12/2023	30/12/2022
Action COVÉA MOYEN TERME I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	94 835,45	80 967,85
Total	94 835,45	80 967,85

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/12/2023	30/12/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-2 300 465,41	-4 332 565,38
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-2 300 465,41	-4 332 565,38

	29/12/2023	30/12/2022
Action COVÉA MOYEN TERME C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-2 177 059,18	-4 110 686,99
Total	-2 177 059,18	-4 110 686,99

	29/12/2023	30/12/2022
Action COVÉA MOYEN TERME I		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-123 406,23	-221 878,39
Total	-123 406,23	-221 878,39

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023
Actif net Global en EUR	343 247 892,11	243 284 738,68	290 959 580,44	229 779 832,34	227 583 095,05
Action COVÉA MOYEN TERME C en EUR					
Actif net	343 247 892,11	243 284 738,68	278 563 198,68	217 999 798,11	215 362 103,14
Nombre de titres	1 348 357,63990	959 212,81360	1 106 195,93240	897 686,39260	856 106,10800
Valeur liquidative unitaire	254,56	253,62	251,82	242,84	251,56
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-5,63	-5,54	-3,26	-4,57	-2,54
Capitalisation unitaire sur résultat	2,71	2,27	1,55	1,30	1,58
Action COVÉA MOYEN TERME I en EUR					
Actif net	0,00	0,00	12 396 381,76	11 780 034,23	12 220 991,91
Nombre de titres	0,00	0,00	12 442,0000	12 242,0000	12 242,0000
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	996,33	962,26	998,28
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	-3,61	-18,12	-10,08
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	2,29	6,61	7,74

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
BUNDSOBLIGATION ZCP 18-10-24	EUR	4 200 000	4 095 546,00	1,80
KFW 0.0% 02-04-24 EMTN	EUR	3 389 000	3 358 583,73	1,48
VOLKSWAGEN BANK 4.25% 07-01-26	EUR	2 000 000	2 081 104,79	0,91
TOTAL ALLEMAGNE			9 535 234,52	4,19
BELGIQUE				
BELGIQUE 0.8% 22-06-25	EUR	3 600 000	3 518 666,26	1,55
BGB 2.6 06/22/24	EUR	5 000 000	5 044 987,30	2,21
EUROPEAN UNION 0.0% 06-07-26	EUR	750 000	705 513,75	0,31
EUROPEAN UNION 0.8% 04-07-25	EUR	7 700 000	7 502 841,50	3,30
TOTAL BELGIQUE			16 772 008,81	7,37
DANEMARK				
DENMARK GOVERNMENT INTL BOND 2.5% 18-11-24	EUR	2 778 000	2 769 130,06	1,22
VESTAS WIND SYSTEMS AS 4.125% 15-06-26	EUR	500 000	525 357,62	0,23
TOTAL DANEMARK			3 294 487,68	1,45
ESPAGNE				
AMADEUS CM 2.5% 20-05-24 EMTN	EUR	1 000 000	1 010 128,77	0,44
SPAI GOVE BON 1.95% 30-04-26	EUR	6 000 000	5 989 878,69	2,63
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.0% 31-05-24	EUR	6 000 000	5 911 860,00	2,60
SPAIN GOVERNMENT BOND 0.0% 31-05-25	EUR	6 000 000	5 759 100,00	2,53
SPAIN GOVERNMENT BOND 2.8% 31-05-26	EUR	6 000 000	6 125 196,56	2,70
SPGB 2.15 10/31/25	EUR	4 000 000	3 976 318,25	1,75
TOTAL ESPAGNE			28 772 482,27	12,65
ETATS-UNIS				
AT AND T INC 2.4% 15-03-24	EUR	1 500 000	1 524 215,53	0,67
ATT E3R+0.4% 06-03-25	EUR	1 158 000	1 164 418,41	0,51
CARRIER GLOBAL CORPORATION 4.375% 29-05-25	EUR	1 250 000	1 266 192,18	0,56
STRYKER CORP 0.25% 03-12-24	EUR	900 000	872 029,57	0,38
TOTAL ETATS-UNIS			4 826 855,69	2,12
FINLANDE				
STORA ENSO OYJ 4.0% 01-06-26	EUR	600 000	621 492,93	0,27
TOTAL FINLANDE			621 492,93	0,27
FRANCE				
AGEN FRA 0.25% 21-07-26 EMTN	EUR	5 000 000	4 704 819,40	2,06
AGEN FRA 1.375% 17-09-24 EMTN	EUR	800 000	790 825,90	0,34
CADES 0.0% 25-02-26	EUR	7 100 000	6 712 553,00	2,95
CADES 0.0% 25-11-26 EMTN	EUR	2 000 000	1 861 100,00	0,82
CADES 4% 15/12/25	EUR	1 000 000	1 025 246,50	0,45
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 3.75% 29-11-26	EUR	2 000 000	2 041 542,13	0,89
DASSAULT SYSTMES 0.0% 16-09-24	EUR	1 300 000	1 266 869,50	0,55
EDF 3.75% 05-06-27 EMTN	EUR	800 000	818 433,05	0,36
ENGIE 3.625% 06-12-26 EMTN	EUR	1 000 000	1 017 328,22	0,45
FRANCE 0.5% 25-05-25	EUR	3 000 000	2 919 979,34	1,29
FRANCE 1.75% 25-11-24	EUR	8 000 000	7 914 718,03	3,48
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.0% 25-03-25	EUR	7 100 000	6 856 612,00	3,01

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.0% 25-02-24	EUR	6 000 000	5 969 430,00	2,62
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.0% 25-02-25	EUR	8 000 000	7 739 960,00	3,40
FRANCE GOVERNMENT BOND OAT 0.0% 25-03-24	EUR	6 500 000	6 447 350,00	2,84
ORANO 3.375% 23-04-26 EMTN	EUR	1 100 000	1 117 907,28	0,49
THALES 0.25% 29-01-27 EMTN	EUR	1 200 000	1 108 982,30	0,49
UNEDIC 2 3/8 05/25/24	EUR	2 500 000	2 520 989,07	1,11
WORLDLINE 1.625% 13-09-24	EUR	1 000 000	980 802,68	0,44
TOTAL FRANCE			63 815 448,40	28,04
IRLANDE				
SMURFIT KAPPA ACQUISITIONS 2.875% 15-01-26	EUR	1 700 000	1 699 110,33	0,75
TOTAL IRLANDE			1 699 110,33	0,75
ITALIE				
BUONI 3.75% 01/09/2024	EUR	7 000 000	7 101 008,08	3,12
ITAL BUON POL 1.25% 01-12-26	EUR	5 000 000	4 798 560,25	2,11
ITAL BUON POL 1.6% 01-06-26	EUR	6 000 000	5 847 855,74	2,56
ITALIE 2.5% 01-12-24	EUR	5 000 000	4 975 395,49	2,18
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.0% 01-08-26	EUR	6 000 000	5 591 370,00	2,45
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 0.35% 01-02-25	EUR	5 000 000	4 857 495,92	2,14
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.5% 15-01-26	EUR	6 000 000	6 176 752,17	2,72
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.8% 15-04-26	EUR	6 000 000	6 182 166,07	2,72
ITALY BUONI POLIENNALI DEL TESORO 3.85% 15-09-26	EUR	6 000 000	6 234 207,69	2,74
ITALY CERT DI CREDITO DEL TESOROCCT E6R+0.75% 15-02-24	EUR	1 000 000	1 019 387,17	0,45
SNAM 0.875% 25-10-26 EMTN	EUR	700 000	661 495,45	0,29
TOTAL ITALIE			53 445 694,03	23,48
LUXEMBOURG				
CCEP FINANCE IRELAND DAC 0.0% 06-09-25	EUR	1 478 000	1 398 335,80	0,61
MEDTRONIC GLOBAL HOLDINGS SCA 2.625% 15-10-25	EUR	1 000 000	993 197,70	0,44
TOTAL LUXEMBOURG			2 391 533,50	1,05
NORVEGE				
TELENOR AS 0.75% 31-05-26 EMTN	EUR	1 100 000	1 047 174,39	0,46
TOTAL NORVEGE			1 047 174,39	0,46
PAYS-BAS				
ABB FINANCE B V 0.625% 31-03-24	EUR	500 000	498 426,13	0,22
DAIMLER TRUCK INTL FINANCE BV 3.875% 19-06-26	EUR	700 000	727 036,18	0,32
HEINEKEN NV 3.625% 15-11-27	EUR	900 000	918 979,33	0,40
RELX FINANCE BV 0.0% 18-03-24	EUR	1 450 000	1 437 936,00	0,63
SARTORIUS FINANCE BV 4.25% 14-09-26	EUR	1 000 000	1 036 279,34	0,46
TOYOTA MOTOR FINANCE NETHERLANDS BV 3.375% 13-01-26	EUR	600 000	622 026,21	0,27
TOTAL PAYS-BAS			5 240 683,19	2,30
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			191 462 205,74	84,13
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			191 462 205,74	84,13
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
UNIO NAT INTE 0.1% 25-11-26	EUR	4 400 000	4 102 672,77	1,80
UNIO NAT INTE 0.125% 25-11-24	EUR	2 400 000	2 328 958,89	1,03
TOTAL FRANCE			6 431 631,66	2,83

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ITALIE				
ITAL BUON ORDI DEL ZCP 28-03-24	EUR	3 000 000	2 973 251,39	1,30
ITALY BUONI TES BOT ZCP 310524	EUR	4 000 000	3 940 299,54	1,73
TOTAL ITALIE			6 913 550,93	3,03
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			13 345 182,59	5,86
TOTAL Titres de créances			13 345 182,59	5,86
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
COVEA SECURITE G	EUR	99 000	22 325 094,00	9,81
TOTAL FRANCE			22 325 094,00	9,81
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			22 325 094,00	9,81
TOTAL Organismes de placement collectif			22 325 094,00	9,81
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO BOBL 0324	EUR	188	377 880,00	0,17
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			377 880,00	0,17
TOTAL Engagements à terme fermes			377 880,00	0,17
TOTAL Instruments financier à terme			377 880,00	0,17
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-377 880	-377 880,00	-0,17
TOTAL Appel de marge			-377 880,00	-0,17
Créances			302 424,27	0,13
Dettes			-51 146,65	-0,02
Comptes financiers			199 335,10	0,09
Actif net			227 583 095,05	100,00

Action COVÉA MOYEN TERME I	EUR	12 242,0000	998,28
Action COVÉA MOYEN TERME C	EUR	856 106,10800	251,56

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités **économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

●● <input type="checkbox"/> Oui	●● <input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : N/A <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : N/A	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il contiendra une proportion minimale de N/A d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social <input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais ne réalisera pas d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les caractéristiques ont été atteintes de la manière suivante :

1. La politique d'exclusion a été appliquée et le fonds n'a pas investi dans les titres exclus à cause de leur expositions charbon ou énergies non-conventionnelles.
2. L'engagement sur l'amélioration de la note du portefeuille par rapport à son univers a été tenu.
3. Le fonds a suivi les indicateurs suivants par rapport à la dette souveraine :
 1. des états ayant ratifié l'accord de Paris,
 2. l'intensité carbone par habitant,
 3. l'égalité homme/femme,
 4. le nombre de brevets déposés,

ainsi que la part des obligations vertes, sociales et durables.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Indicateurs de durabilité	31/12/2024
Part des entreprises exposés au pétrole et gaz non conventionnel	0,00%
Part des entreprises exposés au charbon (hors énergéticiens)	0,00%
Note moyenne ESG du portefeuille	0,61

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales et sociales promues par le produit ont été atteintes.

Note moyenne ESG de l'univers	0,49
Nombre moyen de brevets déposés annuellement dans les Etats (et assimilés) émetteurs de dette souveraine dans laquelle le produit est investi	19934,23
Intensité carbone par habitant moyenne des Etats (et assimilés) émetteurs de dette souveraine dans laquelle le produit est investi (tonnes CO2 / habitant)	4,47
Indice d'inégalité moyen entre les hommes et les femmes ("Gender Inequality Index" des Nations Unies) des Etats (et assimilés) émetteurs de dette souveraine dans laquelle le produit est investi	0,07
Part d'Etats (et assimilés) ayant ratifié (ou équivalent) l'Accord de Paris dans les investissements directs du produit	100,00%
Part des obligations "durables" dans les investissements directs en titres de créance du produit (stock)	8,64%

Sources : Covéa Finance, S&P Trucost, ISS, Urgewald, UNCT, UNDP, IEA, WIPO

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs d'incidences négatives sont pris en compte dans l'exercice du filtre DNSH. Celui-ci repose sur les indicateurs suivants :

- Pilier E (Environnement) :
 - o Intensité de gaz à effet de serre
 - o Rejets dans l'eau
- Pilier S (Social) :
 - o Violation des principes du pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE
 - o Ratio moyen de femmes vs hommes dans les conseils d'administration

Covéa Finance tient également compte des principales incidences négatives (« PAI ») dans sa politique d'exclusion. Ces exclusions couvrent les sujets suivants : armes controversées, tabac, jeux d'argent et de paris, et combustibles non conventionnels.

Par ailleurs, Covéa Finance applique un suivi des controverses qui vise à identifier les controverses sur les piliers E, S et G.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir:

Nom de l'émetteur	Secteur	% actifs	Pays
COVEA SECURITE G	NON DEFINI	7,21 %	FRANCE
OAT 2.75 % 25/10/2027	Etat	5,34 %	FRANCE
OAT 2.5% 24/09/2027	Etat	3,98 %	FRANCE
EU 0.8% 04/07/2025	Quasi-Etat	3,36 %	SUPRANATIONAL
CADES 0% 25/02/2026	Quasi-Etat	3,03 %	FRANCE
BONOS 1.45% 31/10/2027	Etat	3,00 %	ESPAGNE

OAT 1% 25/05/2027	Etat	2,78 %	FRANCE
BTPS 3.85% 15/09/2026	Etat	2,72 %	ITALIE
BTPS 3.5% 15/01/2026	Etat	2,70 %	ITALIE
BTPS 3.8% 15/04/2026	Etat	2,70 %	ITALIE
BONOS 2.8% 31/05/2026	Etat	2,69 %	ESPAGNE
BTPS 2.95% 15/02/2027	Etat	2,69 %	ITALIE
BONOS 2.5% 31/05/2027	Etat	2,68 %	ESPAGNE
OAT 2.5% 24/09/2026	Etat	2,66 %	FRANCE
BONOS 1.95% 30/04/2026	Etat	2,66 %	ESPAGNE

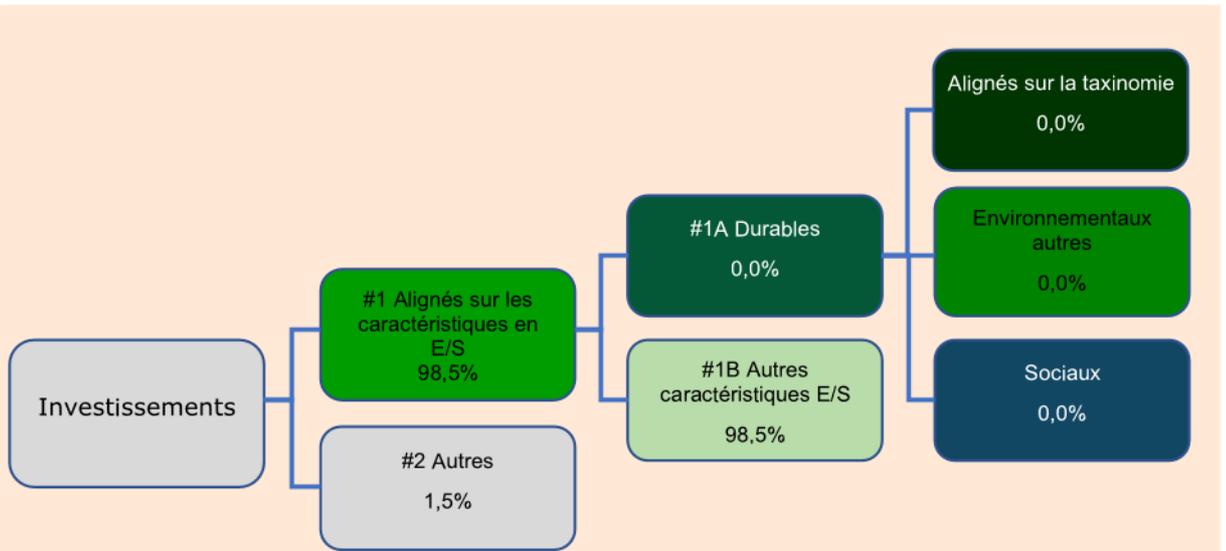
Hors dérivés



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation des actifs?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et gestion des déchets.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

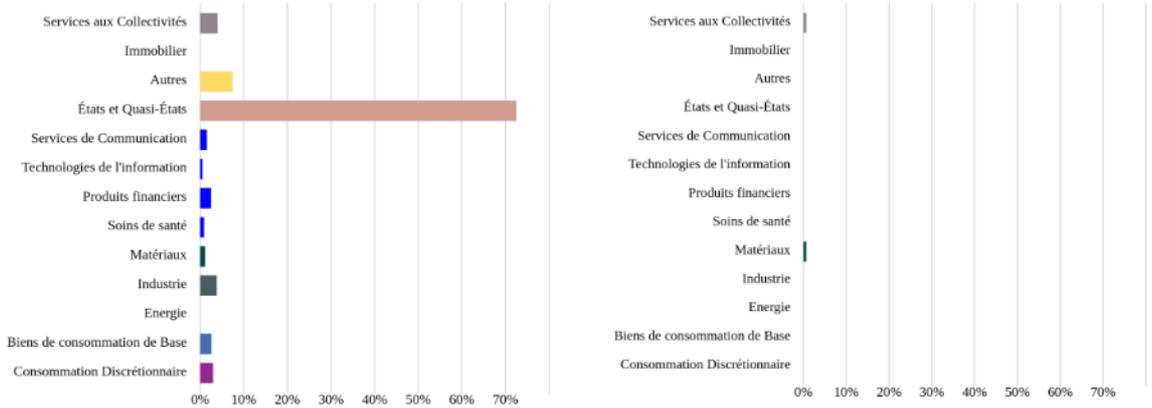
Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Exposition sectorielle – Répartition globale

Exposition sectorielle – Combustibles fossiles

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.



Hors dérivés

Sources : Covéa Finance, ISS

Sous secteurs GICS 2	Répartition Globale	Combustibles fossiles
Distribution et vente au détail de biens de consommation de base	0,00 %	0,00 %
Consommation discrétionnaire, distribution et vente au détail	0,00 %	0,00 %
Transports	0,88 %	0,00 %
Services financiers	0,80 %	0,00 %
Services de Télécommunication	1,21 %	0,00 %
Services Commerciaux et Professionnels	0,29 %	0,00 %
Services Consommateurs	0,00 %	0,00 %
Services aux Collectivités	2,71 %	1,86 %
Semi-conducteurs et équipements pour semi-conducteurs	0,33 %	0,00 %
Sciences Pharmaceutiques, Biotechnologiques et Biologiques	0,89 %	0,00 %
Produits Domestiques et de Soins Personnel	0,79 %	0,00 %
Produits Alimentaires, Boissons et Tabac	1,15 %	0,00 %
Médias et Divertissement	0,00 %	0,00 %
Matériel et Equipement de Technologies de l'Information	0,28 %	0,00 %
Matériaux	1,16 %	0,00 %
Logiciels et Services	1,51 %	0,00 %
Immobilier	0,00 %	0,00 %
Equipements et Services de santé	1,66 %	0,00 %
Energie	0,39 %	0,00 %
Biens d'équipement	3,49 %	0,00 %
Biens de Consommation Durables et Habillement	1,07 %	0,00 %
Banques	0,00 %	0,00 %
Automobiles et Composants Automobiles	1,67 %	0,00 %
Assurance	0,00 %	0,00 %
Autres	70,43 %	0,00 %
Etats ou Quasi-états	9,29 %	0,00 %

Hors dérivés



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE¹ ?

Oui

Dans le gaz fossile

Dans l'énergie nucléaire

Non

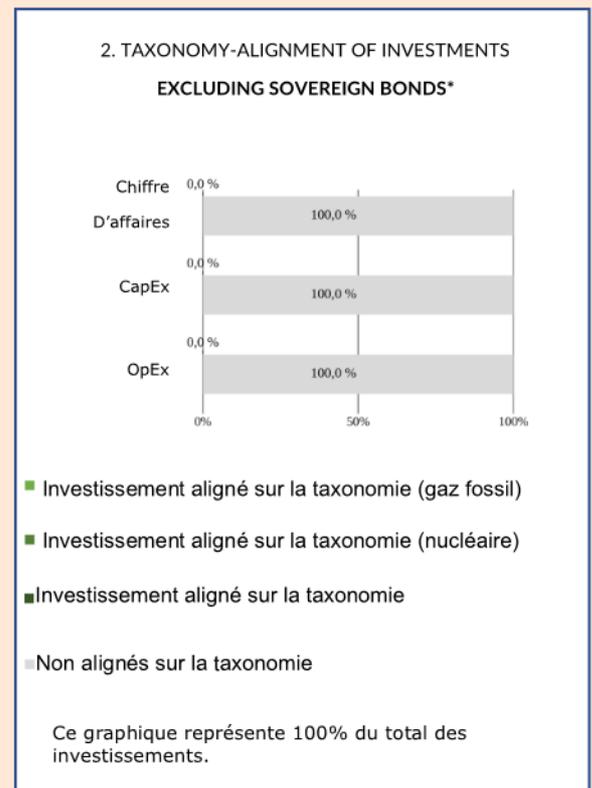
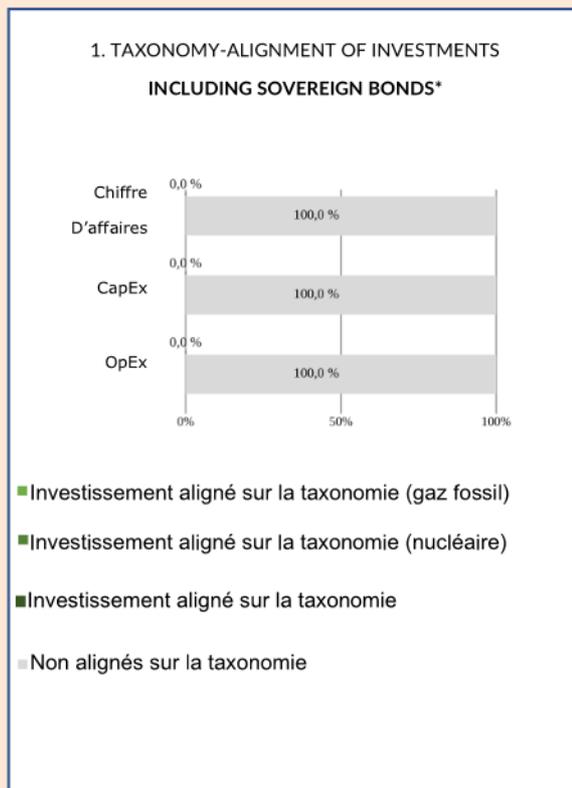
Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage:

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;

- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

Covéa Finance ne calcule pas la part d'alignement à la Taxonomie pour 2024.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les investissements inclus dans la catégorie « #2 Autres » ont été les suivants :

- les liquidités (détenues à titre accessoire pour répondre à l'objectif de gestion) ;

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche.

L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

- les dépôts (peuvent être utilisés afin de rémunérer la trésorerie) ;
- les OPC (hors part des éventuels investissements en catégorie #1B des OPC Covéa Finance) ;
- les instruments dérivés

Les instruments dérivés sont utilisés dans une logique d'exposition ou de couverture. Ces instruments font partie du processus d'investissement en raison de leur liquidité et de leur rapport coût/efficacité.

Il n'existe pas de garanties environnementales ou sociales minimales applicables à ces instruments. Cela étant, ils peuvent faire l'objet d'une appréciation ESG.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Les mesures ci-dessous ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales :

1. La politique d'exclusion normative et sectorielle de la société de gestion et en particulier l'exclusion des émetteurs privés liés aux énergies non-conventionnelles (ex. pétrole, gaz de schiste) ou au charbon (sauf producteurs d'énergie) a été appliquée à l'ensemble des portefeuilles.

Covéa Finance dispose d'un processus opérationnel lui permettant de pouvoir gérer sa politique d'exclusion construite et revue annuellement avec les équipes Recherche, Gestion et Conformité. Les listes d'exclusion sont mises à jour chaque trimestre afin d'identifier les éventuels émetteurs à exclure au sein des portefeuilles.

Une méthodologie spécifique permettant la sortie des émetteurs en position nouvellement soumis à exclusion a été définie et implémentée afin que l'ensemble des portefeuilles reflète la philosophie globale de Covéa Finance sur ces sujets.

2. La notation extra-financière (« notation ESG ») des émetteurs est déterminée à partir de son modèle d'évaluation ESG propriétaire des émetteurs privés déployé en 2024 selon une approche « Best-in-Class », consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité. Ces évaluations quantitatives sont complétées dans certains cas limités et déterminés (certaines valeurs dites cœurs de portefeuille, valeurs non notées par le modèle en l'absence de données suffisantes...) par une approche qualitative de l'émetteur. Ce travail réalisé, par l'équipe Analyse Financière et Extra-Financière, approfondit la recherche et l'analyse d'éléments sur les trois piliers E, S et G.

Cette notation est communiquée à l'ensemble des équipes de gestion, leur permettant d'intégrer les caractéristiques ESG de chacun des émetteurs.

Tous nos fonds Catégorie 2 AMF suivent une approche « en amélioration de note » (c'est-à-dire que la note ESG moyenne du portefeuille doit être supérieure à celle de l'univers investissable).

3. La sélection d'obligations peut porter sur des obligations vertes, sociales ou durables. Les équipes Gestion taux investissent dans ces obligations destinées à financer des projets définis. À chaque investissement d'une nouvelle obligation identifiée comme « durable », l'équipe d'Analyse Financière et Extra-Financière doit réaliser une notation initiale qui sert à vérifier le caractère « durable » de cette obligation. Un contrôle annuel portant sur la qualité du reporting et de l'allocation des financements est ensuite réalisé jusqu'à maturité de l'obligation par les analystes.

4. L'équipe de Recherche Macro-économique réalise annuellement une étude des émetteurs souverains dans lesquels Covéa Finance est investi ou est susceptible d'investir suivant une méthodologie propriétaire. Cette analyse tient notamment compte de la ratification de l'Accord de Paris par ces Etats, de leur intensité carbone par habitant, de leur indice d'inégalité de genre et du nombre de brevets déposés dans l'année. Les résultats de cette étude sont partagés avec les équipes de Gestion qui peuvent accorder une préférence d'investissement pour les Etats les plus avancés sur un ou plusieurs de ces quatre indicateurs.